



Le portrait du Journal du Palais

Du miel dans les veines

Après le décès de son père, Gabriel Perronneau a créé sa propre activité d'élevage d'abeilles et de production de miel autour d'un nom de famille qui a déjà su convaincre les professionnels et les consommateurs du territoire. *Page 24*

Menuiserie Asselineau s'offre une vitrine mondiale

L'entreprise icaunaise participera au Salon international du patrimoine culturel du 24 au 27 octobre. C'est la première fois depuis la Covid qu'elle expose au Carrousel du Louvre, à Paris. *Page 7*

Le groupe VEKA investit 16,5 M€

Le groupe VEKA, spécialiste de l'extrusion de profilés en PVC pour la menuiserie, a posé la première pierre de sa future plateforme logistique à Saint-Loup-de-Varenes. *Page 7*

5 pages d'annonces légales

Lire les pages 13 à 17

Millésime 2024 : petits volumes, grande qualité



C'est une année dont la viticulture bourguignonne se souviendra longtemps : la pluviométrie anormalement élevée, les épisodes de froid et de grêle, une pression des maladies qui a éprouvé les limites autorisées de traite-

ment... tout cela a composé une symphonie éprouvante pour les nerfs de la profession dans un vignoble bourguignon dont 30% à 35% de la superficie n'est plus en agriculture conventionnelle. « Les vignerons ont été dans

leurs parcelles tous les jours pour sauver leurs récoltes », a rappelé François Labet, président-délégué du Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB) lors de la conférence de presse post-vendanges qui s'est

tenue à la Cité du vin et des climats de Bourgogne de Beaune. Historiquement faible en volume, la cuvée 2024 laisse toutefois présager de très jolis vins.

Page 3

Heppner investit 3,2 M€ dans son nouveau site

Le groupe Heppner vient d'inaugurer son nouveau bâtiment, plus adapté à sa politique salariale et à la révolution du secteur des transports. À Longvic, ce sont donc 25 employés - dont 8 chauffeurs - qui ont investi un bâtiment neuf d'où partent chaque jour plus de 300 livrai-

sons destinées aux entreprises et aux particuliers. Parmi ces clients BtoB : des produits pharmaceutiques et cosmétiques, l'entreprise étant certifiée Certipharm, qui représentent 130 M€ (13%) par an pour le groupe.

Page 6

Le Ceser BFC dévoile son projet de mandat. *Page 9*

Business Industries

Un salon industriel & Des rdv d'affaires organisés DIJON

4^{ème} ÉDITION

20 & 21 NOVEMBRE 2024

Parc des expositions de Dijon

2 JOURS dédiés à L'INDUSTRIE

- Sous-traitance industrielle
- Équipements de production
- Fournitures industrielles
- Services à l'industrie

RÉSERVEZ VOTRE STAND

info@businessindustries-dijon.com

02 52 41 10 10



www.businessindustries-dijon.com



R 28302 - 4938 - 2€



Gessica center
Hôtel d'entreprises

DIJON / LONGVIC
Parcs d'Oscara



Domiciliation

Bureaux permanents

Bureaux de passage

Salles de réunion

Secrétariat

8 chemin de la Noue, 21600 LONGVIC - contact@gessicacenter.fr - 03 80 52 03 52 - www.gessicacenter.fr



baromètre

Agriculture et environnement

Dans son rapport « Planète vivante 2024 », l'ONG environnementaliste WWF avance que la production alimentaire représente la principale cause de destruction des habitats terrestres, conduisant à la perte de biodiversité dans le monde. Il est estimé que 90 % de la déforestation tropicale résulte de la conversion des forêts en terres agricoles, et qu'en conséquence, plus de 80 % des espèces d'oiseaux et de mammifères terrestres menacées le sont en raison de la perte d'habitat due aux activités agricoles. En outre, l'agriculture représente de loin la première activité consommatrice d'eau sur Terre. Aujourd'hui, 70 % des prélèvements d'eau douce mondiaux sont absorbés par la production agricole, principalement pour l'irrigation, l'application de pesticides et d'engrais, ainsi que l'élevage.

Valorisation des entreprises européennes : LVMH détrônée

À la tête du classement depuis plus de deux ans, LVMH - qui affiche une capitalisation boursière de plus de 350 Mds\$ - n'est plus l'entreprise européenne la mieux valorisée. Le géant du luxe français a été dépassé par Novo Nordisk et ses plus de 500 Mds\$ de capitalisation. L'entreprise pharmaceutique danoise surfe sur une vague de demande pour ses médicaments contre le diabète et le surpoids - l'Ozempic et le Wegovy. Le top 5 des entreprises les mieux valorisées de l'UE est actuellement complété par le fleuron européen de l'industrie des semi-conducteurs, le néerlandais ASML, avec près de 330 Mds\$ de capitalisation boursière, suivi de l'entreprise allemande de logiciels SAP (260 Mds\$) et du groupe français de luxe Hermès (240 Mds\$).

Space X à la conquête de l'espace

Selon les données partagées par la société Bryce Tech, la majorité des missions de lancement spatial est aujourd'hui réalisée par des acteurs privés. Avec plus de 160 envois en orbite terrestre réalisés au cours des deux dernières années (de juillet 2022 à mars 2024), soit sept à huit par mois en moyenne, l'entreprise américaine SpaceX domine largement le marché. Le deuxième opérateur privé le plus actif, l'entreprise américaine d'origine néo-zélandaise Rocket Lab, se situe très loin derrière avec 18 lancements orbitaux recensés sur la période étudiée. La société européenne et française Arianespace affiche quant à elle sept lancements orbitaux au compteur. Côté agences gouvernementales, la CASC (Chine) a effectué 69 lancements durant la période, Roscosmos (Russie), 36, et ISRO (Inde), 12.

Créée en 2020 et incubée à Deca-BFC à partir de 2023, la start up Wasoria permet la détection des déchets dangereux (batteries, bouteilles de gaz...) dans les centres de tri grâce à l'IA.



Franck Lafontaine : son IA optimise le tri des déchets dangereux

Comment écarter les batteries lithium-ion ou les bouteilles de gaz des convoyeurs dans les centres de tri alors que ces objets, considérés comme « déchets dangereux », n'ont en principe pas vocation à se retrouver parmi nos rebuts domestiques et que les centres de tri ne sont pas équipés pour y faire face efficacement ? C'est justement pour résoudre cette équation onéreuse (70 départs de feu recensés par an dans les centres de tri français, un centre de tri entièrement détruit chaque année) que Franck Lafontaine, ancien de chez Neos (conception et réalisation clef en main de ces équipements) a créé Wasoria. L'idée : utiliser les ressources de l'intelligence artificielle pour en équiper des portiques qui détectent, directement sur les convoyeurs, la présence de ces batterie et autres bouteilles de

gaz que des irresponsables auront jeté sans sourciller dans leurs poubelles. « Wasoria n'est pas novateur dans la technologie utilisée, mais sur ses applications », explique Franck Lafontaine. La solution intéresse car elle permet d'optimiser les performances des centres de tri en reconnaissant des objets qui normalement ne devraient pas être là et qui pénalisent le fonctionnement de ces équipements ».

À TORCY OU À VERSAILLES

D'abord co-développeur avec Neos, Franck Lafontaine a ensuite préféré continuer l'aventure en solo, pour permettre à Wasoria de bénéficier du statut de start-up et notamment d'être incubé par Deca-BFC. « Le monde des start-up est assez complexe, reconnaît le chef d'entreprise. AER BFC, Bpifrance, les aides régionales, les fonds d'innovation... Intégrer Deca-BFC permet une mise en relation plus

simple avec tous les acteurs de l'écosystème start up ». L'incubation permet aussi d'appréhender les délais avant la mise en situation du produit : après l'idée, vient le travail avec les laboratoires pour lever les verrous technologiques, recruter une équipe, tout en trouvant parallèlement des fonds et en se formant, dans le cas de Franck Lafontaine, à la gestion d'entreprise... Des années de travail et vraisemblablement, à terme, un investissement d'au moins 3 ou 4 M€, mais cela commence à payer : dans quelques mois, des portiques équipés de la solution Wasoria vont être déployés à Torcy, ainsi qu'à Versailles et seront renforcés au fil du temps par un système d'abonnement à des mises à jour de l'algorithme de l'IA. Les premiers acheteurs bénéficieront de formules avantageuses.

Emmanuelle de Jesus



Ils bougent.

PAUL MOURIER, NOUVEAU PRÉFET DE LA CÔTE D'OR ET PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ. On connaît depuis sa nomination la semaine dernière le successeur de Franck Robine à la préfecture de la Côte-d'Or et de la région BFC : Paul Mourier. Préfet hors classe, Paul Mourier était jusqu'à sa nomination en BFC le directeur général des services de la Métropole du Grand Paris. C'est un proche du Premier ministre Michel Barnier puisqu'il a été son directeur de cabinet en Savoie.

décideurs

UNE AMBITION DE DIRIGEANT DE START-UP ? Lancez-vous avec nous !

DECA-BFC
Incubateur de Talents

BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
DE CONNEXIONS À LA RECHERCHE
D'UN ÉCOSYSTÈME DÉDIÉ À L'INNOVATION
DES ATELIERS DE L'ENTREPRENEURIAT
DE PRESTATIONS FINANCIÉES

EN SAVOIR PLUS 03 80 40 33 28 contact@deca-bfc.com www.deca-bfc.com

Logos of partner organizations: Région Bourgogne Franche-Comté, Dijon Métropole, Grand Besançon Métropole, Grand Belport, Grand Chalon, Creusot Montceau, UBFC, nevers, Grand Dole, Agglomération, Université de Bourgogne, Université de Franche-Comté, Institut agro Dijon, Agri Métiers, ISM, Sup'Agro Tech, utbm.

À LA UNE

Millésime 2024 : petits volumes, grande qualité

Vendanges. Lors de la rituelle conférence de presse post-vendanges, le bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB) a fait le bilan de la récolte 2024 : historiquement faible en volume, elle laisse présager de très jolis vins, obtenus au prix d'un travail acharné des vignerons durant toute l'année.



C'est une année dont la viticulture bourguignonne se souviendra longtemps : la pluviométrie anormalement élevée, les épisodes de froid et de grêle, une pression des maladies qui a éprouvé les limites autorisées de traitement... tout cela a composé une symphonie éprouvante pour les nerfs de la profession dans un vignoble bourguignon dont 30% à 35% de la superficie n'est plus en agriculture conventionnelle. « Les vignerons ont été dans leurs parcelles tous les jours pour sauver leurs récoltes », a rappelé François Labet, président-délégué du Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB) lors de la conférence de presse post-vendanges qui s'est tenue à la Cité du vin et des climats de Bourgogne de Beaune.

2024, LE NOUVEAU 2010 ?

« Les chiffres de production ont été terribles », a-t-il ensuite égrené : - 50% dans le Chablisien, - 70% dans l'Auxerrois, - 50% sur le pinot noir, - 25% sur le chardonnay en Côte-d'Or, - 25% dans le Mâconnais. Seule la côte chalonnaise a été épargnée par les maladies. Il est probable que la production sera inférieure à la catastrophique année 2021. Pour autant, « le miracle bourguignon a de nouveau pu avoir lieu », a nuancé le président du BIVB Édouard Delaunay. Le soleil de septembre a permis aux grappes, plus petites, d'effectuer leur mûrissement et présager d'une remarquable qualité : « Des blancs similaires à 2022, un vrai millésime de rouge, riche, solide », s'exclame François Labet qui pronostique une similarité avec le très grand millésime 2010, l'expertise en plus : « On sait gérer des millésimes un peu plus difficiles », reconnaît Édouard Delaunay.

UN EXPLOIT BOURGUIGNON

Du côté des marchés, la profession a également le sourire. La généreuse récolte 2023 (1,9 million d'hectolitres, soit le chiffre record de 253 millions de nos bouteilles bourguignonnes de 75 cl), succédant à un millésime 2022 également prodigue, a permis de reconstituer les stocks. En témoignent les sorties de propriété (raisins, moûts et vins) qui augmentent légèrement (+ 1,6% par rapport à la campagne

2022-2023), les besoins de refaire des stocks étant moins aigus. Sur ce marché, les transactions intrarégionales atteignent un nouveau record en volume (964.000 hl), représentant 7,5% en volume de transactions : un retour au calme après les 59% de rattrapage de la campagne 2022-2023. L'extrême variabilité tant des sorties de propriété, des transactions que de la récolte, constatée depuis une décennie incitent donc la profession à être de plus en plus vigilant sur le segment du stockage (le fameux Volume complémentaire individuel ou VCI qui joue à la fois le rôle d'assurance récolte et d'assurance qualité), ce qui implique des investissements en terme de capacité de stockage, donc une adaptation des financements ; les autres points de vigilance étant, évidemment, d'une part, l'adaptation du matériel végétal, d'autre part un travail accru auprès des consommateurs pour booster l'attractivité des vins dans un contexte global de déconsommation et d'inflation.

Dans ce cadre, le vin est une des victimes collatérales des arbitrages financiers des ménages, devenant un achat occasionnel pour des consommateurs en quête du meilleur rapport qualité/prix. C'est ainsi que dans un marché globalement tendu (-5,3% de vente en volume des vins tranquilles sur les huit premiers mois de 2024 par rapport à 2023), les bourgognes génèrent encore un peu de croissance : +2,9% en volume et +2,6% en chiffre d'affaires sur la même période après deux années consécutives de baisse. « Un exploit de la filière bourguignonne », estime Édouard Delaunay, rendu possible grâce aux ventes en marques de distributeurs, MDD, (39% des achats en GMS). Ces chiffres montrent également un relatif retour au calme sur les prix. Parmi les bons élèves bourguignons, il convient de noter la vitalité de l'AOC Bourgogne Aligoté (58% des achats en MDD), gagne plus de 285.000 bouteilles sur les huit premiers mois de 2024 par rapport à 2023, soit +11,2% et plus de 20 M€ de chiffre d'affaires ; l'AOC Chablis (40% des achats en MDD sur la même période), soit + 82.000 bouteilles (+6,2% et plus de 18 M€ de chiffre d'affaires) et l'AOC Mâcon-Villages (41% des achats en MDD), représente + 25.000 bouteilles vendues sur la même période pour presque 10 M€ de chiffre d'affaires. Ce sont en revanche les Crémants



De gauche à droite : François Labet, président-délégué du BIVB et Laurent Delaunay, président. Crédit : JDP.

MDD qui marquent le pas : -1% en volume, alors que le chiffre d'affaires continue de progresser, montrant une légère hausse des prix. Les ventes de Crémants hors MDD progressent en revanche, + 10,1% en volume et + 13,3% en chiffre d'affaires sur les huit premiers mois de 2024 par rapport à la même période l'année précédente.

SUCCÈS INTERNATIONAL

À l'export enfin, la Suède vient remplacer la Belgique dans le « Club des cinq » importateurs majeurs de bourgognes (États-Unis, Royaume-Uni, Canada, Japon et donc Suède), qui écoulent 60% des exports. Sur les six premiers mois, les volumes exportés repartent à la hausse (+ 3% en volume pour un chiffre d'affaires stabilisé (+0,2%), mais qui dépasse, pour les six premiers de 2024, la barre symbolique des 750 M€). Ce succès auprès du marché étranger s'explique par une adéquation assez rare entre la demande (du blanc, et des rouges fondés sur l'élégance et la fraîcheur) et le profil du vignoble bourguignon, qui produit 40% de vins blancs et des rouges correspondant exactement au goût du marché. Une fenêtre d'opportunité qu'il convient de faire fructifier dans un contexte géopolitique comme climatique des plus incertains...

Emmanuelle de Jesus

Chiffres en hausse pour les Cités

■ ■ ■ Avec 90.000 visiteurs escomptés à la fin de l'année 2024 (83% de ces visiteurs ont poussé la porte de la Cité-mère de Beaune), les trois Cités des Climats et vins de Bourgogne de Mâcon, Beaune et Chablis, se rapprochent de leur seuil, évalué à 135.000 visiteurs par an, pour atteindre l'équilibre budgétaire. « Ce sera 100.000 visiteurs en 2025 », estime Benoît de Charette, le président des trois Cités. Rappelons que l'année de son ouverture, 55.000 personnes avaient visité les Cités sur quelques mois entre mai et décembre 2023. La clientèle visée est composée de particuliers mais aussi d'entreprises - la privatisation des espaces est particulièrement notable pour le site mâconnais.

Pour y parvenir, des évolutions sont attendues en interne au sein de la scénographie autour de la lecture des paysages et, de manière plus globale, au sein de l'écosystème qui se met en place autour de la Cité beaunoise : l'hôtel Voco récemment ouvert,



Benoît de Charette, président des Cités des Climats et vins de Bourgogne. Crédit : JDP.

la future galerie (ouverture prévue à l'automne 2026) comportant des propositions à la fois commerciale et festive autour de l'univers du vin, ainsi qu'une offre de restauration... de synergies sont aussi en construction avec le Palais des congrès voisin pour faire de ce nouveau quartier beaunois un incontournable (presque) au même titre que les Hospices.

BFC. En 2026, les opérateurs commerciaux de télécom ne proposeront plus de nouvelle souscription à des lignes ADSL ou téléphone sur le réseau cuivre. Un changement historique qu'il convient d'anticiper.

Le groupe Altitude Infra alerte sur la fin du réseau cuivre

Troisième opérateur d'infrastructure de fibre optique en France et expert des télécoms B2B, le groupe Altitude Infra joue un rôle clé dans la stratégie régionale du déploiement de la fibre. « Pionnier français des télécommunications, nous avons connu une croissance ininterrompue depuis notre création au début des années 2000, affirme Michel Cazzoli, directeur des entreprises Coraï en Côte-d'Or et Yconik, dans l'Yonne, membres du groupe Altitude Infra. Nous sommes engagés aux côtés des collectivités locales des départements du Doubs, du Jura, de la Côte-d'Or et de l'Yonne et de toutes les parties prenantes pour relever le défi de la couverture en fibre des zones peu denses et très peu denses ». Au-delà de cet enjeu, ce groupe d'infrastructure souhaite alerter sur l'urgence d'anticiper la fin programmée du réseau cuivre et de l'ADSL. Une fermeture commerciale nationale est ainsi prévue pour la fin janvier 2026. « Il s'agit d'un projet industriel qui vise la

reconstitution de tout un réseau et le passage d'une technologie à une autre en même pas dix ans : c'est du jamais vu ! », alerte Thomas Margogne, directeur de Dioptric, dans le Doubs. Les fermetures techniques du réseau cuivre, au profit de la fibre optique interviendront, quant à elles, progressivement, à partir de l'année prochaine et jusqu'en 2030. Selon ce calendrier, dans le Doubs, 31 communes verront les services ADSL coupés en janvier 2026. Puis, le rythme s'accroîtra avec 43 communes en 2027 et 170 en 2028.

UN VRAI RISQUE DE SATURATION

Dans l'Yonne, ce sera aussi cinq communes dès 2027, « cela représente près de 900 foyers », évalue Michel Cazzoli. Une soixantaine de communes suivront courant 2028 (17.400 foyers) et le reste des communes du réseau au cours des années 2029 et 2030. En Côte-d'Or, se seront 31 communes qui seront impactées en premier et quatre dans le Jura. « Le service universel ne dépendra alors que de la fibre et l'anticipation est gage de prudence pour pallier d'éventuelles problématiques techniques », défend Maud



Maud Ravel, directrice de Prisme dans le Jura, Thomas Margogne, directeur de Dioptric dans le Doubs et Michel Cazzoli, directeur des entreprises Coraï en Côte-d'Or et Yconik, dans l'Yonne, tous membres du groupe Altitude Infra. Crédit : JDP.

Ravel, directrice de Prisme dans le Jura. « Il convient désormais pour les acteurs locaux d'anticiper l'arrêt du cuivre en accélérant les campagnes d'information auprès du grand public, appuie Michel Cazzoli. De notre côté, nous avons déjà organisé plusieurs

réunions avec les élus et le public pour expliquer la nécessité d'entreprendre dès que possible des démarches pour passer à la fibre, pour rassurer notamment nos aînés. Il en va également de la responsabilité des grands opérateurs comme free ou orange qui se doivent

d'informer les foyers qui vont s'éteindre faute de solution de remplacement et pour éviter un phénomène de goulot d'étranglement l'année de la transition ».

Frédéric Chevalier

Côte-d'Or. Cet été ouvrait à Dijon une nouvelle boutique d'épicerie fine de produits régionaux. Baptisée L'Épicurieuse elle est tenu par Émilie Geoffroy et son chien mascotte Twixy.

L'Épicurieuse : une boutique gourmande qui a du chien

Depuis son enfance, Émilie Geoffroy rêvait d'ouvrir un salon de thé, c'est aujourd'hui chose faite avec L'Épicurieuse, 22 rue Piron à Dijon. « Je me suis dit qu'à 25 ans, c'était le bon moment pour se lancer, après je risquais de le regretter. Aujourd'hui, je suis sereine, j'ai l'énergie et le temps pour me consacrer à 100 % à cette aventure », confie celle qui au sortir de ses études en hôtellerie et restauration a travaillé dans de grands restaurants comme la Greuze à Tournus - un macaron Michelin -, l'Ermitage de Corton à Chorey-les-Beaune, ou l'Hostellerie du Chapeau Rouge à Dijon. « J'ai également découvert le monde des saisons dans un hôtel 4



On peut retrouver les produits régionaux vendus par Émilie Geoffroy en ligne sur epicurieuse21.com. Crédit : JDP.

étoiles à La Plagne et travaillé en Irlande pendant quelques mois dans un palace 5 étoiles ».

Pour la création de sa boutique, la jeune femme a été accompagnée par la CCI de Bourgogne et reçu l'aide financière de

BpiFrance : « j'ai apporté 10 % de fonds personnels dans le projet », ajoute Émilie Geoffroy qui apprécie dans sa nouvelle vie de pouvoir travailler avec son chien. « Twixy, est la mascotte de la boutique. Il est le premier à vérifier la

qualité des produits mis en vente dans le magasin », lance t-elle en riant. Les produits justement : « ce sont des spécialités de notre terre. Des produits régionaux d'exception issus de petites exploitations agricoles : crème de cassis, vin, crémant, bières, escargots, terrines... ainsi qu'une gamme de cosmétiques. Avant l'ouverture, je suis allée à la rencontre des producteurs. Pendant deux mois j'ai vagabondé dans notre belle région et j'ai goûté plus de 90 % des produits que je vends. Cela me permet d'offrir un vrai conseil de qualité à mes clients ». L'Épicurieuse propose également une boutique en ligne en Click & Collect et envisage prochainement de proposer des paniers aux entreprises ainsi que des coffrets pour Noël.

Frédéric Chevalier

Saône-et-Loire

GRTGAZ MODERNISE LA STATION DE COMPRESSION DE VINDECY. Jeudi 17 octobre, à l'occasion de l'achèvement des travaux de la station de compression de Vindecy, une inauguration s'est tenue en présence de Didier Chapon, maire de Vindecy, accompagné par Anne-Sophie Decaux, directrice des actifs industriels de GRTgaz, et Benoit Pouzieux, directeur des opérations de GRTgaz. GRTgaz compte 26 stations de compression réparties sur les 33.000 km de canalisations souterraines constituant son réseau de transport de gaz. Mise en service en 1959 parmi les premières sur le territoire national, la station de compression de Vindecy, permet de réguler le débit et la pression sur le réseau de transport de gaz. De par sa situation géographique centrale, elle joue un rôle clé dans la gestion nationale des flux gaziers. De nouvelles turbines ont été installées dans un souci de plus grande efficacité et sobriété énergétiques. La station de Vindecy intègre dorénavant la démarche « Zéro Emission » qui permet de diminuer les rejets de méthane de façon significative. Un prototype innovant de récupération des fuites aux garnitures et de re-compression a été mis en place, témoignant de l'engagement du site vers la durabilité. GRTgaz a fait construire une ferme photovoltaïque afin de gagner en autonomie énergétique sur le site. Ce sont 66 M€ qui ont ainsi été investis depuis 2017.

en bref

Bourgogne Franche-Comté. De passage en région à la rencontre des restaurateurs-hôteliers du groupe Logis Hôtels, son directeur général Karim Soleilhavoup a retracé la stratégie du groupe hôtelier, qui mise sur l'unicité des établissements et les perspectives de croissance en BFC.

« Hôtel et restaurant : nous cultivons la singularité dans une unicité de lieu »

Deux ans, le groupe Logis Hôtels affiche une croissance à deux chiffres dans notre région : +22% en 2023 par rapport à 2022 et +18% de croissance au 30 septembre 2024. C'est même « la sixième année consécutive de hausse à l'aune du groupe », souligne Karim Soleilhavoup, directeur général (en photo ci-dessous). Comment expliquer cette bonne santé dans un secteur bousculé par la Covid et les fermetures obligatoires, la migration des salariés vers d'autres domaines d'activité, les tensions sur les recrutements, le pouvoir d'achat en berne ? « Deux effets leviers très importants, explique Karim

Soleilhavoup. *Le premier tient à l'offre en tant que telle à travers les six enseignes du groupe : c'est une hôtellerie d'expérience, totalement déstandardisée. Chacun des 1.900 établissements est unique dans le groupe. Le second est qu'à plus de 80% dans nos adresses, vous avez un restaurant avec un chef en cuisine qui va faire de la cuisine locale, de saison. Nous cultivons la singularité dans une unicité de lieu.* Une offre de restauration sur place, particulièrement appréciée par la clientèle d'affaire, assure encore le directeur général.

En Côte-d'Or, où Karim Soleilhavoup était en déplacement vendredi 11 octobre, le groupe hôtelier est cette année à l'étable. Mais à l'aune de la région, c'est un mouvement dynamique, qui repose sur une clientèle fidèle internationale (Belges : +13%, Allemand : +11%). « Il y a eu un effet JO, analyse le directeur général. Les départements en proximité d'Île-de-France, à deux heures, deux heures et demie de Paris, ont profité d'un ruissellement de la clientèle internationale venue pour les JO et qui a profité de son séjour en allant en régions. »

PREMIUMISER L'OFFRE

Une autre force du groupe hôtelier est fondée, estime Karim Soleilhavoup, sur ses implantations (en moyenne en France, on trouve un établissement du groupe tous les 12 km). En BFC, les 149 établissements du groupe représentent 3.000 chambres, soit 19% de l'hôtellerie régionale, 1.917 ETP (dont 1.350 emplois directs), quasiment 62 M€ d'achats et

6,61 M€ de fiscalité (dont 3,095 M€ de fiscalité directe), selon les chiffres fournis par Logis Hôtels. Ce sont aussi « 266 offres d'emplois à pourvoir immédiatement en BFC », complète le directeur général. Le groupe est présent au travers de trois de ses six marques : Logis Hôtels & restaurants, Cit'hotel et Demeures & Châteaux. « Notre sujet est moins un sujet de maillage qui est déjà fort, que sur une complémentarité d'offres. On souhaite ici se déployer sur de l'hôtellerie premium, en continuant de développer la marque Demeures & Châteaux et aussi la marque Singuliers Hôtels, plutôt 4 ou 5* avec une expérience client et un engagement RSE très forts que nous n'avons pas encore en Bourgogne. »

PRIVILÉGIER LA VALEUR INTRINSÈQUE

Cet axe stratégique peut se faire soit en accompagnant les établissements du groupe qui veulent monter en gamme, soit en approchant des établissements ou des familles qui possèdent déjà un établissement premium mais ont de la difficulté à émerger parmi la pléthore d'offres, et bénéficieraient ainsi de la notoriété et de la force de frappe du groupe Logis Hôtels. Des responsables régionaux visitent chaque année les établissements de leur territoire ; de plus, leur hyper-proximité avec le tissu économique permet d'avoir un diagnostic précis des besoins de chaque territoire. « Notre art, c'est de marier le projet hôtelier et la réalité économique... sachant que nous ne faisons



L'hôtel restaurant Le Moulin d'Hauterive, à Saint Gervais en Vallière (Saône-et-Loire), un des 149 établissements du groupe hôtelier Logis Hôtel en BFC. Crédit : Logis Hôtel.

qu'éclairer avec notre expertise, c'est l'hôtelier-restaurateur qui décide de la stratégie de son établissement ».

Le groupe a également fait le choix de privilégier la réservation en direct ou via logishotels.com dans l'optique de créer une valeur intrinsèque du fonds de commerce, indépendante des plateformes de réservation. « On veut que nos hôtels aient non seulement les moyens de maîtriser leur stratégie tarifaire, leur distribution, éventuellement leur montée en gamme mais aussi de développer leur propre valeur. Il est important de gérer en interne la data (récolte des avis clients, Ndlr), qui permet d'opérer les changements, les optimisations, les réno-

vements nécessaires pour améliorer la note de satisfaction clients. Notre boulot, c'est d'équiper les établissements, leur montrer l'importance de la data et les bonnes pratiques pour qu'ils se développent en direct le plus favorablement possible ». Des pratiques « un peu iconoclastes », sourit Karim Soleilhavoup, mais qui selon lui portent leur fruit car elles proviennent d'un conseil d'administration parfaitement en phase avec la réalité économique du secteur et ses attentes : il n'est composé que d'hôteliers...

Emmanuelle de Jesus

Saône-et-Loire. En 1984, Alstom crée l'amortisseur Dispen (« dissipateur d'énergie »), en partenariat avec la SNCF. Quarante ans plus tard, la technologie est leader dans le monde entier.

40 bougies pour l'amortisseur Dispen

C'est un drôle d'anniversaire qui, jeudi 10 octobre, était célébré chez Alstom, au Creusot : celui des quarante ans de DISPEN, des amortisseurs développés en 1984 en partenariat avec la SNCF. Si l'on a célébré cette technologie au Creusot, c'est avant tout parce que le site est le centre mondial d'expertise d'Alstom dans le domaine des bogies et des amortisseurs Dispen (pour « Dissipateur d'énergie ») produits à raison de 2 000 et 6 000 unités respectives par an. Mais c'est aussi parce que la technologie joue un rôle clé dans le confort et la sécurité des trains, en France, bien entendu, mais dans le monde entier, équipant tramways, métros, trains à grande vitesse ainsi que les trains périurbains et régio-



naux. Leur atout : une maintenance tous les 2,5 millions de kilomètres pour les amortisseurs linéaires et jusqu'à quatre millions de kilomètres pour les amortisseurs à friction et bi-modes : « Depuis quatre décennies, les amortisseurs Dispen participent pleinement au rayonnement international du site Alstom du Creusot. Nous sommes très fiers de notre statut de centre

de développement mondial pour la conception et la fabrication des amortisseurs du groupe. Le département Dispen est un pionnier de l'industrie ferroviaire ambitieux et un acteur majeur de la mobilité durable pour l'ensemble des projets de matériel roulant d'Alstom dans le monde », explique Nicolas Combe, directeur général du site.

À l'image de l'ensemble des

activités du site du Creusot, la production est désormais organisée en flux tirés, selon les principes du « Lean manufacturing ».

800.000 € INVESTIS

Ces trois dernières années, 800.000€ ont été investis pour moderniser l'atelier. Avec ses 800 salariés, dont une cinquantaine dédiés aux amortisseurs Dispen, le site continue de jouer un rôle central dans la stratégie industrielle d'Alstom, tant au niveau national qu'international. Il est l'un des 16 sites industriels d'Alstom en France. Coté en France, Alstom a réalisé un chiffre d'affaires de 17,6 Mds € au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024 et le groupe génère environ 30.000 emplois en France auprès de ses 4.500 fournisseurs français.

Antoine Gavory

Côte-d'Or

LA MAISON BICHOT PRÉSENTE À LA PROCHAINE VENTE DES HOSPICES DE BEAUNE. La Maison Albert Bichot, premier acheteur depuis plus de 25 ans, réitère sa participation à la 164^e vente des Hospices de Beaune. Événement à renommée nationale et internationale, la traditionnelle vente des Hospices de Beaune 2024 se tiendra le dimanche 17 novembre. Chaque année, des passionnés du monde entier se donnent rendez-vous à la plus ancienne et renommée des ventes aux enchères caritatives de vins, afin de vivre une expérience unique et célébrer l'excellence des terroirs bourguignons. Pour la quatrième année consécutive, la vente sera organisée par Sotheby's.



en bref

Côte-d'Or. À Longvic, le groupe Heppner vient d'inaugurer son nouveau bâtiment, plus adapté à sa politique salariale et à la révolution du secteur des transports.

Heppner investit 3,2M€ dans son nouveau site

Mercredi 16 octobre, c'est un ballet inhabituel qui s'est joué au sein de l'entreprise Heppner, spécialisée dans l'affrètement et la messagerie, autour de David Venitucci, directeur de l'agence. En lieu et place des camions habituels, tables, chaises, calicots et petits-fours marquaient l'inauguration du nouveau site dijonnais de la société, installée depuis 1988 à Longvic ; l'un des 45 sites français (sur les 80 répartis en Europe au Sénégal et en Côte-d'Ivoire) du groupe Heppner, acquis par la famille Schmitt en 1925 et qui réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de 1 Md € (70 millions de livraisons par an).

À Longvic, ce sont donc 25 employés – dont 8 chauffeurs – qui ont investi un bâtiment neuf d'où partent chaque jour plus de 300 livraisons destinées aux entreprises et aux particuliers. Parmi ces clients BtoB, des produits pharmaceutiques et cosmétiques, l'entreprise étant certifiée Certipharm, qui représentent 130 M€ (13%) par an pour le groupe : « L'agence de Longvic réalise un chiffre

d'affaires de 7 M€ contre 2,6 M€ en 2016, dont 50% à l'international. Aujourd'hui, nous avons besoin d'organiser différemment l'espace et de nous agrandir ». Parmi les enjeux, la prévention : « Il y a un grand travail sur la prévention. Nous n'avons pas eu d'accident depuis 2018. Quand nous disons que nous sommes une entreprise familiale, ce n'est pas qu'un slogan. Nous avons des gens qui travaillent avec nous depuis plus de 30 ans, des conducteurs qui sont là depuis 20 ans. Depuis 2016, nous avons embauché sept personnes. »

UN SECTEUR EN MUTATION

Derrière cet esprit, Heppner défend une politique salariale innovante : « Tous les salariés ont un intéressement au résultat de l'entreprise. Régulièrement, le président du groupe (Jean-Thomas Schmitt, quatrième génération à la tête du groupe, Ndlr) échange avec les salariés. D'une part pour évoquer la santé du groupe, mais aussi pour les écouter. Dans un groupe de 4.500 collaborateurs, ce n'est pas courant », explique David Venitucci.

Face à la pénurie de candi-



dates, l'entreprise mène également une politique de formation intense : « Nous avons une centaine d'alternants dans le groupe, un à Dijon. La durée moyenne de présence chez nous est de 11 ans. Il y a donc un attachement particulier à l'entreprise ». Derrière cet engagement, répondre à une problématique : « Un chauffeur en messagerie charge son camion, organise sa tournée, manipule, va assurer 25 livraisons. C'est un vrai métier, difficile. Mais aujourd'hui, ajoute David Venitucci, il y a une telle demande que notre force, c'est d'accompagner la formation, de fournir des outils d'aide comme des transpalettes électriques, de normer le fret pour faciliter le transport... ». Alors, quid des nouvelles mesures annoncées par le gouvernement, notamment la baisse des aides à l'embauche et l'intégration des seniors dans l'entreprise ? : « Ça ne changera rien. Former des jeunes, c'est assurer la pérennité de l'entreprise. L'objectif est de les former, de leur offrir des perspectives, de les aider dans leur mutation dans toutes les agences

du groupe. Quant aux seniors, nous n'avons jamais eu de problème à les engager ».

Au-delà du nouveau bâtiment conçu par le cabinet Tridon Architecture et construit par SIA (Philippe et Gérard Lorisson) qui entend refléter la politique de la maison, le groupe Heppner veut aussi s'engager dans la reconversion de son secteur, le transport : 100% de la toiture est équipée de panneaux photovoltaïques, au-delà de ce qu'impose la réglementation. En janvier prochain, un premier véhicule de livraison de 23 m³ entièrement électrique assurera les livraisons dans le centre-ville de Dijon. Une réflexion sur l'utilisation de vélo-cargos – comme à Lyon ou Saint-Étienne également équipés de poids-lourds électriques – est en cours. Quant à l'IA, grand enjeu du XXI^e siècle, David Venitucci désigne une lampe automatique dans le local d'accueil des chauffeurs : « Ça c'est de l'IA, sourit-il, mais il y a sans doute une réflexion à engager ».

Antoine Gavory

Région BFC

LA MICRO-ENTREPRISE A 15 ANS. Le 7 octobre, la micro-entreprise fêtait son anniversaire lors d'un sommet consacré à ce régime spécifique de l'entrepreneuriat, dans les locaux de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté, à Besançon. « La micro-entreprise a été créée en 2009, on l'appelait alors l'auto-entreprise. Ce dispositif de création innovante et simplifié a depuis transformé le paysage de l'entrepreneuriat en permettant une véritable émancipation des porteurs de projets qui jusqu'ici pensait qu'entreprendre ce n'était pas pour eux, affirme Angele Mignonac, directrice de l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) Grand Est. Aujourd'hui, sur le million d'entreprises créées chaque année (300.000 en BFC), 65 % sont des micro-entreprises ». Par son régime d'imposition simplifié et dépendant du chiffre d'affaires réalisé beaucoup de Français ont pu créer leur propre emploi.

UN STATUT ENCORE VICTIME DE PRÉJUGÉS

Toutefois, certains continuent d'associer micro-entreprise à une forme d'emploi précaire, uberisation de la société. « Même si parfois on trouve des exemples concrets qui vont dans ce sens et qu'il reste sans doute des progrès à accomplir, il ne faut pas oublier que cet outil permet le cumul des statuts d'étudiant, retraité ou employé et qu'il a vocation à être transitoire. Quand une micro-entreprise se développe et que donc elle réussit : elle change de statut... Il y a mille facettes derrière les hommes et les femmes de la micro-entreprises et si l'on se contente de ne regarder que les statistiques on passe à côté de l'essentiel ». Par ailleurs, pour augmenter le taux de pérennité de ces entreprises, l'Adie propose tout un accompagnement pour que l'entrepreneur ne se sente pas seul. « Nous avons également depuis 2005 une convention de partenariat avec la Banque Populaire au niveau national, avec des déclinaisons régionales. Il s'agit de la mise en place d'un système d'emprunt à la banque au nom de l'Adie afin de financer les entrepreneurs qui n'ont pas accès aux prêts bancaires classiques. Cela représente plus d'un million d'euros de financement et 600 porteurs de projets accompagnés par l'Adie en Bourgogne Franche-Comté ».

Frédéric Chevalier

en bref



OFFRE D'ABONNEMENT

- ➔ 52 NUMÉROS DU JOURNAL DU PALAIS
- + VERSION NUMÉRIQUE
- + SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES ET HORS-SÉRIES

Renseignements au 03 80 68 25 55
ou abonnement.jdp@legalnet.org



Yonne. L'entreprise icaunaise participera au Salon international du patrimoine culturel du 24 au 27 octobre. C'est la première fois depuis la Covid qu'elle expose au Carrousel du Louvre, à Paris.

Menuiserie Asselineau s'offre une vitrine mondiale

Monéteau Le salon international du patrimoine culturel est une superbe vitrine pour faire connaître sa société aux yeux du monde. L'année passée, 331 compagnies de 11 pays différents se sont rencontrées pour présenter leur savoir-faire à plus de 19.000 visiteurs. Une énorme visibilité pour la menuiserie Asselineau qui sera le seul représentant de l'Yonne. Une habitude pour l'entreprise qui connaît sa sixième participation, mais une première en tant qu'exposant pour le nouveau directeur général, Ludovic Charlet. « Je connais ce salon car je m'y suis déjà rendu avec l'étiquette d'un simple visiteur. Dans deux semaines, ce sera la première fois que je verrai l'envers du décor », annonce-t-il. Par chance, le salon rentre parfaitement dans les volontés de la menuiserie icaunaise, très fière de ses produits patrimoniaux. La vente de ces derniers ne représente pas un assez gros



Au salon du Fabriqué en France, la menuiserie Asselineau a préféré une plus grande visibilité offerte par le Salon mondial du patrimoine culturel. Crédit : JDP.

pourcentage des revenus selon le directeur général. « Aujourd'hui, le patrimoine représente 30% de notre chiffre d'affaires. Ce n'est pas assez à mes yeux. Nous allons faire en sorte de développer cela », proclame-t-il.

UN INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE

Prendre part à cet évène-

ment, en tant qu'exposant représente un grand investissement. « Nous avons payé 3.000 € pour nous acquitter de 5 m² », révèle Ludovic Charlet. Un espace qui va permettre à la menuiserie de mettre en avant deux fenêtres, une porte et une maquette d'escalier. « Chaque pièce exposée est minutieusement sélectionnée pour illustrer

la qualité et le raffinement des produits Asselineau », insiste le directeur général.

La menuiserie Asselineau se déplace car elle espère récupérer quelques chantiers patrimoniaux. En effet, le Salon international du patrimoine culturel attire des décideurs et des responsables de projets patrimoniaux venant du monde entier, offrant ainsi une plateforme unique pour établir des contacts précieux. Deux semaines avant le début, l'évènement commence déjà à amortir son coût. « Le salon n'a pas encore commencé et il m'a déjà rapporté un chantier », se réjouit Ludovic Charlet.

Originellement, la société icaunaise aurait dû participer à la grande exposition du fabriqué en France qui se déroule à l'Élysée les 26 et 27 octobre. Mais elle a donné sa préférence au Salon international du patrimoine culturel pour sa plus grande visibilité.

Enzo Beaudet

Apprendre à apprendre : la compétence clé

EN COLLABORATION AVEC NICOLE ORTIS ET PASCALE CORBIN-KURTZ, FORMATRICES ET COACHES
NICOLEORTISCONSULTANTS.FR

Gagner la révolution numérique



Employés de banque, d'assurance, de comptabilité, secrétaires bureautiques et de direction, caissiers et employés de libre-service, ouvriers manutentionnaires : voici les premiers métiers amenés à disparaître dans les prochaines années selon une étude de l'Institut Sapiens s'appuyant sur les données de la DARES et de l'INSEE.

Cela concerne 2,1 million d'actifs français. La cause ? Celle surnommée la 4^{ème} révolution industrielle, soit une économie entièrement guidée par les données selon l'Office européen des brevets.

A en juger par le nombre d'analyses disponibles en ligne, cette accélération technologique inquiète.

Le cabinet de conseil McKinsey & Company estime que 22% des emplois en Europe seront automatisés d'ici 2030.

De son côté, dans « The future of jobs report 2020 », le Forum économique indiquait que, dès l'année prochaine, les travailleurs feraient face à la combinaison de deux bouleversements : pertes d'emplois liées à l'automatisation accrue et répercussions économiques entraînées par les choix effectués face au COVID 19. Cela pourrait provoquer un déplacement d'environ 85 millions d'emplois.

Il est vrai que cette révolution numérique crée des emplois. D'après le Numeum, syndicat et première organisation professionnelle de l'écosystème numérique français, le marché de ce secteur en France a représenté 66,2 milliards d'euros en 2023. Cependant 80% des métiers menacés sont occupés par des personnes n'ayant pas fait d'études supérieures. Dans ce cas, il convient d'anticiper très tôt. Cela constitue la clé pour se former, rechercher un emploi dans un autre secteur et ainsi rebondir.

Dans un délai aussi court, assurer l'employabilité des personnes concernées par la disparition de leur fonction exige des formations en adéquation parfaite avec les besoins des structures et donc avec les postes à pourvoir. Seules celles effectuées en interne peuvent répondre à cet enjeu. Les apprenants sont plus rapidement opérationnels qu'il s'agisse d'évolution professionnelle ou de reconversion, au sein de la même structure ou d'une entreprise à une autre. Et là encore, pour ceux qui transmettent savoirs et compétences, la condition sine qua non est... d'avoir appris à apprendre.

Saône-et-Loire. Le groupe VEKA, spécialiste de l'extrusion de profilés en PVC pour la menuiserie, a posé la première pierre de sa future plateforme logistique à Saint-Loup-de-Varennes.

Le groupe VEKA investit 16,5 M€

Saint-Loup-de-Varennes Au Grand Chalons, les premières pierres succèdent aux dernières. Après la dernière pierre de l'espagnol Vicky Foods au début du mois, c'est la première de la plateforme logistique du groupe Veka (6.700 collaborateurs répartis sur 23 sites de production et 3 centres de recyclage) qui a été posée le 11 octobre. De quoi réjouir, une fois de plus, le président du Grand Chalons, Sébastien Martin : « L'arrivée de VekaFrance à Saint-Loup-de-Varennes est une excellente nouvelle, témoignant de l'attractivité de notre territoire pour les groupes industriels. »

Une excellente nouvelle aussi pour le groupe en pleine croissance qui peut ainsi alléger son site de production de Thonon-les-Bains et augmenter ses capacités de production, notamment avec l'installation de nouvelles lignes d'extrusion. « Cette nouvelle plateforme logistique permettra également d'accueillir l'ensemble du stock actuelle-



L'implantation de Veka sur le territoire du Grand Chalons va permettre au groupe de délester son site de Thonon-les-Bains. Crédit : VEKA.

ment géré sur le site Veka de Haute-Savoie. La menuiserie PVC est la solution en termes de performance, de design et de recyclabilité répondant à une demande toujours croissante d'isolation, de baisse de l'empreinte carbone et d'économie d'énergie. Avec ce nouvel investissement industriel le Groupe VEKA entend renforcer encore son implantation sur le marché français et garantir un

haut niveau de qualité et de services auprès de nos partenaires menuisiers, artisans ou industriels » précise Emmanuel Demesmay, directeur général de Veka France.

25 EMPLOIS SUR UN SITE VERTUEUX

Une bonne nouvelle aussi pour l'emploi puisque le site accueillera 25 salariés, avec une possibilité d'extension de

plus de 50 % pour accompagner la croissance future du groupe.

La nouvelle plateforme, réalisée par JMG Partners, d'une superficie de 11.000 m², sera implantée sur un terrain de 4,6 hectares. Elle comprendra 3.000 m² de zone de stockage et 400 m² de bureaux, et devrait être opérationnelle d'ici la rentrée 2025.

En plus de sa dimension économique, le projet de Saint-Loup-de-Varennes s'inscrit dans une démarche environnementale avec un bâtiment équipé d'une centrale photovoltaïque sur l'ensemble de sa toiture, avec un objectif d'autoconsommation énergétique à terme, l'utilisation d'éclairages LED et l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques. L'aménagement paysager reposera sur la méthode Miyawaki, favorisant la biodiversité avec la plantation de 250 arbres et arbustes, ainsi que l'accueil d'espèces locales grâce à la création d'habitats spécifiques.

Antoine Gavory

en bref

Yonne. Inauguré il y a un an à Vincelles, le projet de Julie Boschet et Samuel Inès est un concept inédit, mêlant musculation et sports de combat, inspiré des établissements américains. Une formule gagnante : la salle a doublé son prévisionnel.

MMA Fight Performance vit son rêve américain

Vincelles Le MMA Fight Performance est un concept unique en Bourgogne Franche-Comté. L'idée d'un lieu combinant salle de musculation et un espace dédié aux sports de combat a germé il y a 20 ans dans la tête de Julie Boschet et Samuel Inès. En France, peu d'établissements arrivent, en effet, à lier ces deux disciplines. « Nous sommes les seuls à avoir créé une telle infrastructure entre la région parisienne et Lyon », assure Samuel Inès, coach et cogérant de la salle.



Julie Boschet, la cofondatrice de MMA Fight Performance, entourée de Samuel Inès - cogérant et coach - et de Valentin Maes - entraîneur et athlète. Crédit : MMA Fight Performance.

LE CHOIX DE LA CAMPAGNE

Le couple d'entrepreneur a choisi Vincelles, un village de l'agglomération auxerroise pour héberger leur complexe sportif. Un choix stratégique. « Nous avons toujours voulu nous implanter ici. La concurrence est trop importante

à Auxerre et nous voulions nous démarquer. Notre force c'est d'être à la campagne », répète Julie Boschet, cogérante de la salle.

Une décision qui s'avère payante : « Aujourd'hui, il n'y a pas de type particulier, tout le monde vient. Il y a des enfants de trois ans qui participent aux cours de motri-

city et des personnes de 86 ans qui se sont inscrits aux cours ! », s'exclame Julie Boschet. Ratisser un spectre aussi large permet à la salle non seulement d'atteindre la prévision d'adhésions, mais de la doubler. « Nous nous étions fixé l'objectif de 150 abonnés au bout d'un an. Aujourd'hui nous

sommes presque à 400 », révèle la dirigeante. De bons résultats qui ne sont pourtant pas dûs à une grosse communication. « Nous voulons que cette salle reste familiale. La plupart des adhérents arrivent suite au bouche-à-oreille ».

Le MMA (ou Mixed Martial Arts, arts martiaux mixtes) est très apprécié aux États-Unis et commence à se populariser en France. Tout d'abord critiqué pour sa « barbarie », les compétitions dans l'octogone étaient illégales dans l'Hexagone jusqu'en janvier 2020. Depuis un véritable engouement autour de cette pratique a vu le jour. Le MMA Fight Performance espère surfer sur cet enthousiasme pour finaliser leurs futurs projets et, en premier lieu, faire l'acquisition du local de 600 m².

Enzo Beaudet

Haute-Saône/Jura. Sous-traitant du secteur automobile notamment, le groupe Ardec Industries multiplie les investissements et développe la R&D pour diversifier ses activités.

Ardec Industries investit pour sortir de la motorisation thermique



Champagnole Entre 2023 et 2025, Ardec Industries, expert de l'usinage, du décolletage, du fraisage et de la frappe à froid, aura engagé près de 11 M€ d'investissements dans plusieurs entreprises de son groupe. Chez Meca Forging à Rioz (Haute-Saône), une nouvelle presse de 2,6 M€ est en cours d'installation dans l'extension du bâtiment qui passe de 2.000 à 3.750 m². L'entreprise profite à elle seule d'une enveloppe de plus de 4

M€ tandis qu'un vingtième tour à commande numérique multibroche à près de 1,5 M€ trouve sa place chez Décolletage Jurassien à Champagnole (Jura). « Ces investissements s'inscrivent dans notre stratégie de diversification pour sortir progressivement du thermique » explique Stéphane Lucas, président d'Ardec Industries.

Actuellement, 40 % du chiffre d'affaires d'Ardec Industries soit 40 M€ prévus en 2024, reposent sur les véhicules thermiques. « Nous aimerions

descendre à 20 % d'ici 2035 car nous gardons des marchés à l'export en Amérique du nord et du sud. Les constructeurs européens continueront aussi à produire même si la voiture thermique n'est plus vendue en Europe. Nous nous portons également sur les véhicules électriques avec des fixations ou des mécanismes de siège. » En parallèle, le dirigeant s'ouvre à de nouveaux secteurs comme la défense. « Le bâtiment opère quant à lui une relocalisation à cause de la RSE, des taxes ou encore des problèmes de trafics

maritimes. » Le groupe mise sur la R&D pour séduire ces nouveaux marchés mais reste conscient du temps nécessaire pour concrétiser les choses. « Il y a un temps de latence entre la R&D, la rencontre, convaincre avec des pré-séries avant d'engager des volumes significatifs. ». À côté des investissements capacitaires au gré des besoins, Ardec Industries a récemment fait l'acquisition de M2GN à deux pas de Lons-le-Saunier (Jura).

Nadège Hubert

Région BFC

21 PROJETS D'INSERTION PAR L'ÉDUCATION ET ÉCOCITOYENS LAURÉATS DE LA FONDATION GROUPE EDF EN BFC. Ses projets vont bénéficier d'une dotation de 150.000 € de la fondation en 2024 et 2025.

- Dans le cadre d'un projet visant à offrir un accompagnement scolaire aux élèves de maternelle et de primaire rencontrant des difficultés, 36 clubs de l'association Coup de Pouce verront le jour en BFC d'ici 2024-2025. (14.000 € de soutien).

- Un projet de l'association Article 1 axé sur le mentorat et l'accompagnement individuel des jeunes en difficulté. (5.000 € de soutien).

- Un projet de l'association Savoir être et vivre ensemble (Seve) prévoit la réalisation de 200 ateliers de philosophie, répartis en 20 cycles de 10 séances chacun. (6.000 € de soutien).

- Un programme éducatif « Crunch Scholar Camp » de la fondation UTBM propose une initiation à l'innovation et à la robotique pour les jeunes. (5.000 € de soutien).

- Un projet pédagogique de l'association Énergie Jeunes qui ambitionne de raviver l'envie d'apprendre chez 285 élèves de primaire et de collège issus de zones isolées ou moins favorisées en BFC. (14.000 € de soutien).

- Un projet de l'association Geneses qui vise à faciliter l'insertion des jeunes issus des zones rurales. Les participants s'engagent dans une activité sociale de service civique au bénéfice des personnes âgées et des associations locales. (7.000 € de soutien).

- Un projet de l'association Les entretiens de l'Excellence proposant aux jeunes des ateliers et des rencontres avec des professionnels afin de leur faire découvrir divers métiers. (10.000 € de soutien).

- Un projet de l'association Entreprenre pour apprendre qui prévoit l'organisation de 15 programmes de création d'entreprises pour les jeunes. (7.000 € de soutien).

- Un projet de la régie de quartier de Belfort visant à organiser 40 ateliers de conseils énergétiques et de bricolage. (5.000 € de soutien).

- Un projet du Secours Catholique qui vise à dynamiser un espace dédié à la promotion des valeurs d'écologie et de justice sociale. (7.000 € de soutien).

- Un projet de la Croix Rouge Française qui vise à animer des ateliers au sein de la Boutique solidaire Chez Henry, à Dijon. (3.500 € de soutien)

- Un projet de la MEP Le Tempo Leo Lagrange qui se décline en deux volets : le premier vise à pérenniser la Vêtementerie à travers des ateliers d'apprentissage et d'implication, incluant une friperie, une recyclerie et un bar à jus. Le second volet, intitulé « Terre de Vie », consiste à animer un espace naturel en proposant des activités de sensibilisation et d'apprentissage à la permaculture et à la biodiversité. (10.000 € de soutien).

- Un projet de l'association Témoins Polaires de jeu de plateau pédagogique axé sur le changement climatique. (4.000 € de soutien).

- Un projet visant à établir un ambassadeur écocitoyen à Besançon, en confiant à 12 stagiaires de l'École de la deuxième chance, formés à l'écocitoyenneté, la mission de transmettre leur expertise aux 70 autres stagiaires tout au long de leur parcours de six mois.

- Le projet « Ecovolonterre » de l'association Unicités. (5.000 € de soutien).

- Le projet « Du cahier à l'école », de l'association l'école comestible en Bourgogne. (7.000 € de soutien).

- Le projet « Ancrer les réflexes écocitoyens dans la vie du club » de l'association Volant Bisontin. (1.500 € de soutien).

- Le projet « Forêt comestible » de l'association Humanity. (12.000 € de soutien).

- Le projet « PollinizActeurs » de l'Union régionale des CPIE de BFC. (10.000 € de soutien).

- Le projet « Abioforest » de l'association groupe Tetras Jura. (5.000 € de soutien).

L'ensemble de ces projets fera l'objet d'un suivi attentif pour partager sur l'avancement des projets et les résultats concrets auprès des bénéficiaires.

en bref

COLLECTIVITÉS

Une vision prospective pour anticiper les changements de demain

BFC. Le Conseil économique, social et environnemental (Ceser) de BFC a récemment présenté son projet de mandat 2024-2029 baptisé « La Bourgogne-Franche-Comté, une terre d'excellence à la croisée des transitions ».



Dans le contexte de la nouvelle mandature, installée en janvier et présidée par Élise Moreau, les conseillères et conseillers ont construit collectivement le projet de l'assemblée, projet qui les guidera au cours des six années à venir.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR FIL ROUGE

« Ancré dans ses territoires et dans son époque, le projet de mandat identifie les besoins et les attentes des habitants de la région, ce qui permettra au Ceser d'exercer pleinement sa mission d'éclairage des politiques publiques régionales », explique Élise Moreau.

Adopté à l'unanimité lors de l'assemblée plénière du 17 septembre, son fil rouge est le développement durable de notre région, dans toutes ses dimensions, économique, sociale et environnementale. Les objectifs sont nombreux : assurer le développement territorial, particulièrement en zones rurales peu denses et très peu denses, accompagner toutes les transitions, soutenir les entreprises, les projets innovants source d'emplois, les associations, et construire une société réellement inclusive et solidaire.

RÉVÉLATEUR DES RÉALITÉS DU TERRAIN

Cinq orientations ont été définies comme boussole de l'action du Ceser. La première est d'observer et anticiper pour construire l'avenir : « il s'agit ici d'être un révélateur des réalités du terrain, d'avoir une vision à court, moyen et long terme en étant attentif aux transformations sociales, sociétales, économiques et environnementales, ainsi qu'aux mutations silencieuses et aux signaux faibles ». La seconde consiste à assurer un rôle de passerelle entre les habitants et les pouvoirs publics : « le Ceser doit s'ériger en chambre d'écho des habitants dans un contexte où le



Élise Moreau est la nouvelle présidente du Ceser BFC. Crédit : JDP.

lien entre politiques et citoyens est troublé. Il nous faut faire davantage que jusqu'ici pour porter jusqu'au conseil régional la voix de la jeunesse, des territoires, des associations, des syndicats et des entreprises ». En troisième, on trouve l'ambition de porter une parole libre, explicite et concrète. La quatrième orientation vise à renforcer les relations institutionnelles à tous les échelons. « Enfin, nous nous attacherons à asseoir la visibilité et la lisibilité de l'assemblée qui reste

une instance pas assez connue du grand public ».

UN PROJET QUI À VOCATION À ÉVOLUER

Des enjeux prioritaires ont été identifiés comme préalables aux réflexions et aux productions de l'assemblée (saisines). Ils s'articulent autour de trois axes : agir pour un développement durable territorialement équilibré, prenant en compte la dynamique collective des acteurs de la région et favorisant l'attractivité du territoire notamment en s'appuyant

sur les filières stratégiques existantes et l'émergence de nouvelles filières capables de peser durablement sur le paysage économique ; identifier, initier, accompagner et soutenir les transitions et les mutations tout en composant avec les limites budgétaires : « l'adaptation comme nécessité, l'innovation comme source de changement, l'humain au cœur des décisions » ; contribuer à la construction d'une société inclusive et solidaire, garante d'égalité sociale et de bien vivre ensemble. « Sans viser l'exhaustivité, les premiers jalons

de ce projet constituent la base de réflexion pour les travaux de l'assemblée. Il a vocation à évoluer tout au long de la mandature selon les événements et les besoins. Je suis persuadée que nous devons exercer nos missions en favorisant l'expression de chacun, dans le respect de la pluralité des opinions et des sensibilités, à la recherche du consensus, et c'est de cette manière que nous parviendrons à oeuvrer dans l'intérêt général », conclut la présidente.

Frédéric Chevalier

Yonne. Joigny lance un appel à projet pour la cession et la réhabilitation de deux immeubles anciens au cœur du centre-ville. Les candidats ont jusqu'au 25 novembre pour se faire connaître.

Quel avenir pour la rue Cortel ?



Joigny, cité historique, labellisée Pays d'Art et d'Histoire compte 19 monuments classés. Elle dispose d'une forte identité patrimoniale et d'un solide potentiel touristique. Ce « pôle intermédiaire de la vallée de l'Yonne », avec son bassin d'emplois, ses commerces et ses services maintenus, n'a de cesse d'opérer une mue attractive et

sécurisée, à l'instar de sa charmante rue Cortel, qui, depuis 2018, accueille de nouveaux commerçants et artistes. En décidant de lancer un appel à projet pour la cession et la réhabilitation d'un bâti au 1 et au 3 de l'artère commerçante, la ville poursuit sa politique attractive de redynamisation, de développement économique, social et touristique comme l'impose le dispositif Opération de Redynamisation du Territoire (ORT) ratifié en 2022.

DE NOMBREUX ATOUTS

Les bâtiments énoncés offrent de nombreux atouts économiques et regroupent différents enjeux. Ils ont été identifiés « locaux stratégiques » suite à une étude PIVADIS. Inscrits dans un linéaire de commerces occupés, ils sont idéalement situés à l'entrée de la Rue Cortel, entre les quais, à proximité de la vivante Avenue Gambetta, du pont de Joigny, du marché couvert et du futur aménagement d'espaces publics en bord de la rivière. Bien que « vacants et dégradés », nécessitant d'importants travaux, ils présentent une surface commerciale en rez-de-chaussée pouvant

accueillir des boutiques et deux étages pour des appartements locatifs qui peuvent faire l'objet de soutiens financiers, à l'instar de l'aide fiscale Denormandie (aide fiscale accordée dans le cadre d'un investissement locatif pour encourager la rénovation de logements anciens destinés à la location, Ndlr) puisque cet ensemble est intégré non seulement au périmètre ORT mais aussi au dispositif Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU).

DES PROJETS SÉRIEUX ET PRÉCIS

Si s'investir dans cet appel à projet comporte des avantages, il faut aussi intégrer les contraintes en matière d'urbanisme. Les propositions devront être compatibles avec le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) approuvé en 2016 pour ne pas dénaturer la qualité des immeubles. Le tout se situant dans le périmètre « permis de louer », les logements devront répondre à certains critères de « sécurité et de salubrité », souligne-t-on. « L'équipe porteuse sera de préférence accompagnée d'une architecte ou



Joigny, entre Auxerre et Sens et à une heure trente de Paris est considérée, avec ses 9.218 habitants, comme la troisième ville icaunaise. Cité historique et moderne, elle est de plus en plus attractive économiquement. Crédit : C.F - DR.

d'un maître d'œuvre expert avec de solides connaissances dans la réhabilitation du bâti ancien. » Une visite est prévue le mardi 12 novembre après celle ayant eu lieu le mercredi 16 octobre, avant le dépôt des candidatures, le 25 novembre prochain et devrait être bénéfiques pour répondre à l'ensemble des pré-requis. « Une

commission composée d'élus et de techniciens de la ville sélectionnera le projet. Elle retiendra les propositions novatrices qui relanceront l'attractivité de la zone. ». L'entrée de la rue Cortel affichera sûrement bientôt un visage encore plus animé.

Virginie Rony



La rue Cortel est réhabilitée depuis 2018 et accueille de plus en plus de commerces. Crédit : Mairie de Joigny.

le Journal du Palais

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

**Administrations, Avocats, Chefs d'Entreprises,
Officiers Ministériels, Mairies, Tribunaux...**

**Nos services sont à votre disposition pour
traiter au mieux vos publications.**

**Envoyez vos annonces d'insertions judiciaires et légales
par mail :**

annoncelegale.jdp@legalnet.org

Énergie. Le village natal de l'écrivaine Colette attire de nombreux visiteurs. Si l'aura et la popularité de ce monument littéraire ne parviennent pas totalement à concurrencer le « géant » Guédelon, le bilan touristique 2024 est plutôt positif.

Tourisme : bon bilan pour Saint-Sauveur-en-Puisaye



La Maison de Colette se visite « comme on tourne les pages d'un livre » depuis 2016. Cette saison elle a encore accueilli des centaines de visiteurs. Crédit : JDP

Yonne Proche de Paris, la Puisaye-Forterre a attiré de nombreux visiteurs cette saison encore. Yonne Tourisme a comptabilisé 1.010.000 nuitées (en hébergement marchand et non marchand) entre janvier et août 2024, soit 14% des nuitées de l'Yonne. Sur la saison estivale les chiffres sont bons : 440.000 nuitées pour juillet et août ont été annoncées. Côté excursions, 1.996.000 personnes sont venues, ce qui représente 53% de Français (hors Yonne), 10% d'étrangers et 37% d'Icaunais. Si l'extraordinaire château fort de Guédelon, à Treigny (89) bat tous les records de fréquentation avec ses 300.000 visiteurs par an,

le village de Saint-Sauveur-en-Puisaye, à quelques encablures, affiche une fréquentation plus qu'honorable. « Si l'on exclut Guédelon, Saint-Sauveur est la destination la plus prisée. Cela se confirme encore cette saison », affirme l'Office de Tourisme de Saint-Fargeau.

COLETTE BANKABLE !

Au-delà d'être considéré comme le neuvième village préféré des Français, le pays natal de Colette attire un public croissant, curieux de la découvrir in situ. « La collaboration mise en place entre le Musée Colette et la Maison de Colette depuis 2016, a tout de suite été bénéfique pour la fréquentation de nos sites mais aussi

pour celle du village », annonce Samia Bordji, directrice du musée. Frédéric Maget, directeur de la Maison de Colette approuve : « Notre ouverture a conduit à une relance économique du village. Cinq restaurants, quatre chambres d'hôtes, six nouvelles boutiques et de nombreuses acquisitions immobilières ont vu le jour. Preuves que la culture et le patrimoine sont des leviers importants dans le développement économique. » Si les chiffres de 2024 traduisent une saison correcte, rien à voir avec ceux de 2023. « Pour le 150e anniversaire de la naissance de l'écrivaine, nous avons accueilli des flots de visiteurs. C'est l'une des meilleures saisons que nous ayons eue

depuis l'ouverture du musée en 1995. Nous avons enregistré 3.496 entrées contre 2.831 cette année pour la même période de juillet-août », précise Samia Bordji. « Malgré la commémoration des 70 ans, le musée a été moins visité. Faut-il aux aléas de la météo principalement. Cependant, les chiffres de 2024 sont supérieurs à ceux que nous réalisions avant la Covid, en 2019. Le bilan est donc très positif. »

MANQUE DE POLITIQUE RÉGIONALE

Pour Frédéric Maget, 2023 avait aussi marqué « un surcroît d'intérêt médiatique et d'attractivité touristique avec 22.000 visiteurs. Ceci étant dû aux commémorations et à la présence de Colette au programme du baccalauréat. » Il poursuit : « 2024 marque un fléchissement de la fréquentation, notamment en juin et juillet avec une baisse de 15% et un panier moyen en boutique en baisse de 20%. L'inflation est bien là. Le 70e anniversaire de la mort de Colette n'aura pas eu d'effets faute d'événements d'ampleur régionale ou nationale », regrette-t-il. Quoi qu'il en soit, l'auteure des Claudine n'est pas une icône poussièreuse. Elle touche et sensibilise les 25/40 ans. Et eux aussi se sont précipités dans le pittoresque village poyaudin. Si Colette appartient à un pays qu'elle a quitté, nombreux sont tout de même ceux qui y sont (re)venus cet été.



Situé dans l'ancien château de Victor Gandrille, le musée Colette permet une découverte sensorielle de la vie et de l'oeuvre de l'écrivaine poyaudine. Crédit : BidojMusée_Colette

Virginie Rony

Yonne

AVALLON VA ACCUEILLIR LA QUATRIÈME ÉDITION DE LA COURSE ORIENTATION COMMERCE.

À l'occasion du Mois de la découverte des métiers organisé par CCI France, du 4 novembre au 7 décembre, la chambre consulaire déploie le 19 novembre, dans la sous-préfecture de l'Yonne, cette course d'orientation destinée à promouvoir les métiers du commerce et à susciter des vocations auprès des jeunes. « À Avallon, nous attendons plus de 300 jeunes, dont des collégiens, lycéens et des groupes en insertion professionnelle, qui participeront à des courses ludiques et pédagogiques au cœur des commerces locaux », précise Sandra Verbruggen, chargée de l'opération à la CCI de l'Yonne. Plus d'une soixantaine de commerçants icaunais représentant 29 métiers différents s'est inscrite dans cette démarche. Seules trois autres villes de la région Bourgogne Franche-Comté participent à cet événement : Dole, Saint-Claude (Jura) et Vesoul (Haute-Saône).

À MONÉTEAU, LE GROUPE INDUSTRIEL HMY FRANCE POURRAIT BIEN TÔT BATTRE PAVILLON SUÉDOIS. Selon les informations du quotidien l'Yonne républicaine, le spécialiste de l'aménagement et de l'agencement de surfaces de vente pourrait être racheté par son principal concurrent européen, le suédois Itab Shop Concept, pour un montant estimé à 320M€. Créé dans les années 1960 sous le nom d'Hermès Métal, l'industriel fait partie des tout premiers employeurs du département avec près de 700 collaborateurs. Il compte plusieurs sites dans le Monde dont huit unités de production et une cinquantaine de bureaux de vente. Depuis 2017, le groupe est contrôlé par LBO France. Le chiffre d'affaires du groupe avoisine les 560 M€ dont 75 % réalisés en Europe. Le rachat serait effectif dès le premier semestre 2025.

LA VILLE D'AUXERRE POURSUIT LA CONVERSION TECHNOLOGIQUE DE SON ÉCLAIRAGE PUBLIC.

Cette année, elle a investi plus de 300.000 € dans la rénovation de 471 points lumineux, bénéficiant d'un soutien de l'État dans le cadre du dispositif « Fonds vert ». « Pour réaliser des économies significatives avec l'ancienne génération de luminaires, la ville n'avait pas d'autre choix que de procéder à des extinctions nocturnes, ce qui pouvait créer un sentiment d'inconfort. Avec le passage au Led, tout change. Au lieu de couper l'éclairage, les services techniques peuvent procéder à une simple baisse de la luminosité en plein cœur de la nuit. À la clé : économie d'énergie et satisfaction de l'utilisateur », écrit la municipalité. « À ce jour, 53 % du parc global a été rénové, pour un montant investi de 2,55 M€. » La consommation énergétique aurait baissé de 43 %.

Région BFC

47^E COMPÉTITION MONDIALE DES MÉTIERS WORLD SKILLS : LES BOURGUIGNONS FRANCS-COMTOIS À L'HONNEUR. Les finales mondiales de la 47^e édition de la compétition des métiers WorldSkills France se sont déroulées du 10 au 15 septembre 2024 à Lyon. Cette compétition, qui s'apparente à des Jeux olympiques des métiers réservés aux moins de 23 ans, voit s'affronter des jeunes du monde entier dans leur discipline respective. On y élit ainsi le champion du monde des jeunes boulangers, des peintres en bâtiment, ou des web-designers... L'équipe de France comptait cinq Bourguignons Franc-Comtois. Ils sont tous ressortis du stade lyonnais avec la médaille d'excellence autour du cou !

en bref

Opinions

BFC. Lors de la traditionnelle conférence de presse d'avant assemblée plénière, la présidente de la région BFC a fustigé le gouvernement quant à sa responsabilité dans l'endettement du pays et sur l'inacceptabilité de l'effort demandé aux collectivités pour redresser la France..

«Ce qui est demandé aux collectivités va être sanglant en termes de services aux populations»

Dijon À l'ordre du jour de la conférence de presse du 15 octobre, d'avant assemblée plénière étaient inscrits les décisions d'ajustements budgétaires de l'exercice de 2024. Des considérations comptables bien vite balayées par Marie-Guite Dufay, présidente de la région, bien décidée à partager sa colère face aux dérives budgétaires du gouvernement. « J'estime avoir une certaine expérience politique, mais ce à quoi nous sommes confrontés aujourd'hui, je ne l'ai jamais vu : je n'ai jamais eu à travailler sur un exercice aussi difficile, dans des conditions aussi calamiteuses ! lance-t-elle. On découvre aujourd'hui que l'état a généré 100 Mds € de dette supplémentaire en neuf mois. Bercy avoue s'être trompé en basant son budget sur une croissance des recettes de TVA de 5 %. Des chiffres que nous jugions, nous régions, irréalistes, tablant plutôt sur 3 %, en réalité se fut seulement 1,2 %... Comment en sommes-nous arrivés là, sans aucune alerte de la part du gouvernement : la question de la responsabilité doit être posée ». Au-delà de ce reproche fait aux macronistes d'avoir « mis les problèmes sous le tapis », la présidente s'insurge également contre la pression mise sur les collectivités pour résorber ce « gouffre financier ». « Il faut

savoir que sur l'endettement de la France, les collectivités ne pèsent que pour 8 %, dont 1% pour les régions. Or, il nous est demandé de contribuer à l'effort national à hauteur de 15,9 %, soit 6,3 Mds €, dont 1,3 Mds pour les régions. Pourquoi devrions payer le double de ce pourquoi nous contribuons ? ». Marie-Guite Dufay compte sur le débat parlementaire qui s'ouvre pour faire avancer les choses dans le bon sens.

L'ÉLABORATION DU BUDGET RÉGIONAL REPORTÉE

L'association Régions de France a travaillé à des amendements pour desserrer l'étau. Elle demande notamment la fin de l'exonération pour les véhicules électriques du versement de la carte grise : « seul levier fiscal qu'il nous reste » et voudrait pouvoir toucher une part du versement mobilité dont doivent s'acquitter les entreprises auprès des seules agglomérations, au regard de la part prise par les régions dans l'accélération de la mise en place de services régionaux de mobilité. « Dans ce tumulte, je dis oui pour prendre ma part pour juguler l'hémorragie, pour sauver notre pays, parce que nous en sommes arrivés là. Mais, il faut que cela soit une juste part, à hauteur de 8 % », défend la présidente, tout en prévenant : « ce qui s'annonce, c'est terrifiant : ça

va être sanglant en termes de services aux populations. On va devoir faire des choix soit en matière de fonctionnement, soit sur notre politique d'investissement au risque de mettre la dynamique économique en berne ». Sur les dotations de fonctionnement Marie-Guite Dufay prend l'exemple des lycées : « Ce qui nous est demandé comme effort en BFC, c'est 68 M€ d'économie via notamment un gel de la dynamique de TVA pour 33 M€, une ponction de 2% sur les recettes pour alimenter un fonds de réserve (27 M€), une baisse du fonds aux projets d'investissement de 3M€ et 2 M€ de cotisations employeurs supplémentaires... Or, ce que l'on donne chaque année aux lycées représente 58 M€, comment on fait ! ». Face à cette impossible équation, la présidente entend toutefois « sacraliser » certains postes : « je demanderai à ma majorité de ne pas toucher à la transition écologique et notamment aux fonds Efilogis qui est un attendu fort des bailleurs sociaux, et qui est source de baisse de charges pour les locataires. De même, je m'interdis de ralentir nos efforts en direction de la protection de la biodiversité, d'arrêter le financement de la formation en direction des demandeurs d'emploi, pour ne pas ajouter de la crise sociale à la crise économique, de suspendre les subventions aux associations sportives et à la culture,



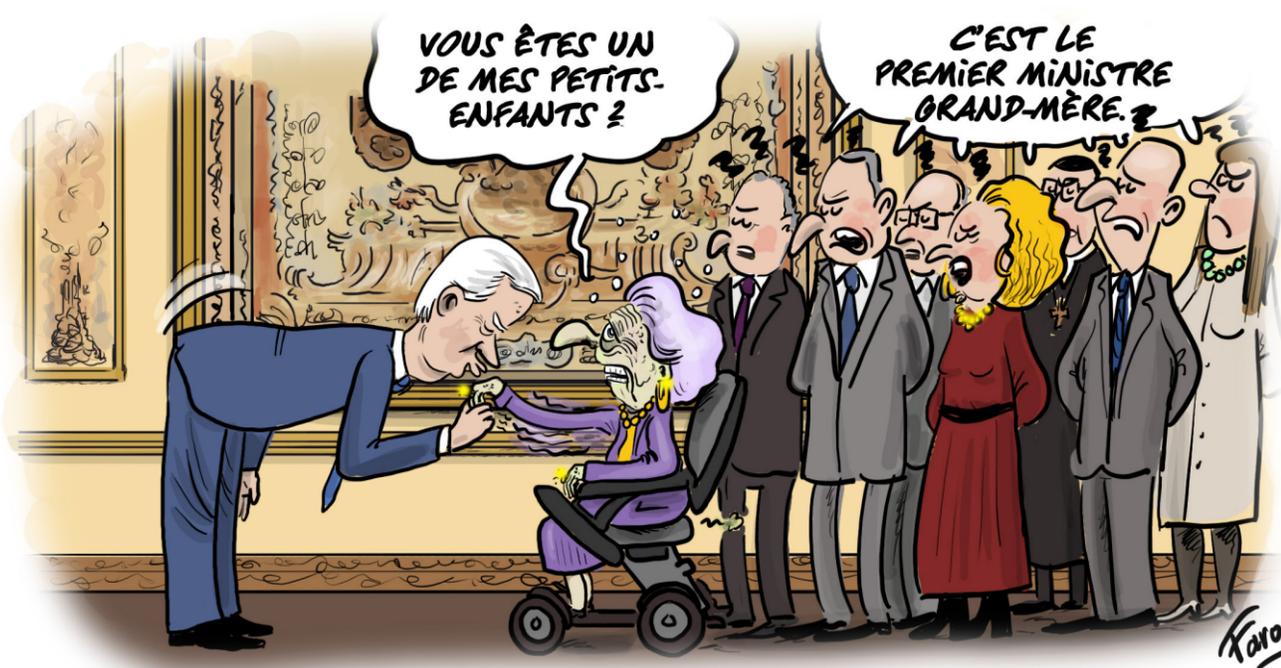
garantes de la cohésion sociale ». Enfin, Marie-Guite Dufay annonce décaler le calendrier budgétaire pour permettre des arbitrages éclairés. « Je recule à février le début des travaux et à fin mars le débat

à l'assemblée. Je suis prête aux arbitrages douloureux, mais je veux des arbitrages justes ! ».

Frédéric Chevalier

Le regard de Faro

NOUVELLE TRANCHE D'IMPOSITION POUR LES HÉRITAGES LES PLUS IMPORTANTS.



Le coin bouquins

DROIT DES SOCIÉTÉS ET DES GROUPEMENTS D'AFFAIRES.



Juridiquement, une société est à la fois un contrat et une personne morale. Ce contrat correspond aux statuts qui régissent en partie son fonctionnement. Elle devient également une personne morale à compter de son immatriculation, c'est-à-dire une personne juridique autonome

disposant de son propre patrimoine. Illustré de tableaux et de schémas de synthèse qui facilitent la compréhension et la mémorisation, cet ouvrage pratique, clair et structuré, met en évidence les règles concernant l'entreprise en société. Principaux types de sociétés, économie sociale et solidaire, autres groupements d'affaires, prévention et traitement des difficultés, droit pénal des groupements d'affaires... À l'appui de sa vision pratique de l'entreprise, l'auteur décrypte ce sujet souvent complexe pour le rendre accessible même aux non-juristes.

♦ Éditions Gereso, 221 pages, 25 euros.

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.journal-du-palais.fr du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.journal-du-palais.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Appel d'offres



en Côte-d'Or
GROUPE IDELIANS

ORVITIS

Maintenance, dépannage, travaux et modernisation des ascenseurs du patrimoine d'Orvitis

**AVIS RECTIFICATIF
A L'APPEL A LA CONCURRENCE
POUR LES BESOINS D'ORVITIS
PUBLIE LE 19/09/2024 sous la référence 1045486**

- DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ACHETEUR : Orvitis, 17 Boulevard Voltaire, BP n° 90104 - 21001 Dijon Cedex
NOUVEAU PROFIL ACHETEUR : <https://orvitis.e-marchespublics.com/>
référence :1045486
- OBJET DU MARCHÉ : Maintenance, dépannage, travaux et modernisation des ascenseurs du patrimoine d'Orvitis
- NOUVELLES DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES PLIS : Vendredi 15 novembre 2024 à 12h00 (au lieu de vendredi 25 octobre 2024 à 19h00)
- DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : Le 15/10/2024
L2405086



en Côte-d'Or
GROUPE IDELIANS

ORVITIS

Travaux de création d'une chaufferie collective, Rue Marie Noël à BEAUNE (4 lots)

Publicité supplémentaire à celle publiée sur le profil acheteur

- DENOMINATION ET ADRESSE DE L'ACHETEUR : Orvitis - 17, Boulevard Voltaire, BP n° 90104 - 21001 Dijon Cedex.
PROFIL ACHETEUR : <https://orvitis.e-marchespublics.com/>
Référence : 1051169
En cas de difficultés : Numéro de la plateforme : 01 72 36 55 48 Ou Direction Achats Mutualisés : Félicité MANIRAMBONA, gestionnaire de procédure : 03.80.69.41.33
- OBJET DU MARCHÉ : Travaux de création d'une chaufferie collective, rue Marie Noël à BEAUNE (4 lots)
A titre indicatif, les prestations seront exécutées à partir du mois de janvier 2025, sous réserve de la fructuosité de la procédure.
Pour le lot 3, la visite des lieux d'exécution du marché est une condition de recevabilité de l'offre. Pour effectuer la visite des lieux d'exécution des marchés, il appartient à chaque entreprise de contacter Monsieur Aurélien BRIARD, Adjoint Responsable de l'Agence Sud Côte d'Or d'Orvitis afin de prendre rendez-vous pour la visite (cf article 8 du règlement de la consultation).
- DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES PLIS : Vendredi 15 novembre 2024 à 19h00.
- DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : Le 16/10/2024?
L2405108

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional

LE JOURNAL DU PALAIS

SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon

Société du groupe ForumEco

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON

Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56

Site internet : www.journal-du-palais.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication : Benjamin BUSSON

Directeur : Jacques STAKLIN

Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS

Rédaction : Frédéric CHEVALIER - Militine GUINET - Killian ROBLLOT

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €

Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n

1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@legalnet.org
Rédaction : redaction.jdp@legalnet.org

Procédure adaptée

SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MENAGERES

Avis d'appel public à la concurrence

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR : SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MENAGERES, 3 rue du Triage - 21120 IS SUR TILLE - Tél. : 03.80.95.21.10 - email : administratif@smom.fr
TYPE DE PROCÉDURE : Procédure adaptée.
OBJET DU MARCHÉ : Fourniture d'un châssis pour benne à ordures ménagères.
LIEU D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION : Il est intégralement et gratuitement téléchargeable sur le site internet : www.ternum-bfc.fr
Réf : smom-chassis-benne-om
DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 18 novembre 2024 à 17 heures.
CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le RC.
DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 15 octobre 2024.
L2405084

03.80.68.25.55.

annoncelegale.jdp@legalnet.org

Annances légales

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

REV'LOOK DIJON /
société Maison
PIERI 2

Cession de fonds

Aux termes d'un acte électronique en date du 30/09/2024, enregistré auprès du service de la publicité foncière et de l'enregistrement DIJON 1 le 08/10/2024, dossier 2024 00045037, référence 2104P01 2024 A 02352, la société REV'LOOK DIJON, SARL au capital de 10 000 euros, dont le siège social est situé 9, rue Florian- 21000 DIJON, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 449 650 845, a cédé à la société Maison PIERI 2, SARL au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 7, avenue Jean Jaurès - 21000 DIJON, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 927 486 829, son fonds artisanal de coiffure, situé et exploité sis 9, rue Florian à DIJON (21000), lequel est identifié à l'INSEE sous le numéro Siret 449 650 845 00018, et ce moyennant le prix de cession global de 62 000 euros. Le transfert de propriété et l'entrée en jouissance ont été fixés au 01/10/2024. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales, au cabinet du Parc-Monnet située Parc Valmy, 4B rue Jeanne Barret à Dijon (21000), où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis.

L2404401



Maître Philippe CHATEAU
Avocat à la Cour
Cours Saint Eloi, 36 avenue de Langres
21000 DIJON

DOMAINE
DU CHATEAU
DE TROUHANS

société par actions simplifiée
au capital de 2 000 Euros
Siège social :
TROUHANS (21170), rue de Murger
RCS DIJON 930 938 444

Cession partielle
de fonds de commerce

Aux termes d'un ASSP en date du 20/09/2024, enregistré au SIE DIJON, le 07/10/2024, dossier: 2024 00044734, référence 2104P01 2024 A 02304, la société EXPLOITATION CHATEAU DE MONTRICHARD, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, au capital de 5 000 €, dont le siège social est sis à TROUHANS (21170), rue de Murger, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro B 752 884 148, a cédé à la société DOMAINE DU CHATEAU DE TROUHANS, société par actions simplifiée au capital de 2 000 €, dont le siège social est sis à TROUHANS (21170), rue de Murger, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 930 938 444, la partie suivante de son fonds de commerce, savoir la location de salles et d'appartements meublés, organisation de repas ou réceptions, exploité à TROUHANS (21640), rue de Murger, au CHATEAU de MONTRICHARD, moyennant le prix de 55 800 €.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 20/09/2024.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : Me Philippe CHATEAU, Avocat, 36 avenue de Langres, 21000 DIJON, pour la validité et pour la correspondance.

Pour avis : Le Président

L2405125

SARL EXPERT
D.A / SARL
LA PECHERIEInsertion - Cession
de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Ivan STRIFFLING, Notaire à DIJON, le 2 octobre 2024, enregistré au SPFE de DIJON le 8/10/24, Dossier 2024 00044956 référence 2104P01 2024 N 02396, la SARL EXPERT D.A, dont le siège est à SAVOLLES (21310), 6 rue de Magny, 501 204 911 R.C.S. DIJON) a cédé à la SARL LA PECHERIE, dont le siège est à ORNANS (25290), Chemin de l'Omélon, 434 440 517 R.C.S. BESANCON) :

- Une branche d'activité d'un fonds de commerce de vente en ligne de poissons frais traiteur de la mer, crustacés, exploitée sur internet sous les noms de domaines «ma-poissonnerie.fr», «ma-poissonniere.com», «mapoissonnerie.fr», «mapoissonnerie.com» et «mapoissonniere.fr», comprenant le blog de recette de poissons suivant : <https://www.recettepoisson.fr>

- Et la clientèle du site internet «expert frais.fr» lui appartenant et pour lequel il est immatriculé au R.C.S. de DIJON sous le n° 501 204 911.

Moyennant le prix principal de 55.000 € s'appliquant :

- Pour la branche d'activité : aux éléments corporels pour 54.000 € et aux éléments corporels pour 500 € ;

- Pour la clientèle du site internet «expert frais.fr» : à 500 € correspondant uniquement à de l'incorporel.

Entrée en jouissance : 01/10/2024.
Oppositions : Chez Me Ivan STRIFFLING, Notaire à DIJON (21000), 23 rue Buffon, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour unique insertion, le Notaire.

L2405023

CONSTITUTION
DE SOCIETESCP
GUILARD - CONVERS - PÉRÉSCI
BARS BRUNIAUX

Aux termes d'un acte authentique reçu le 15/10/2024 par Maître Sylvain CONVERS, Notaire à DIJON (21000), 7 bd de Brosses, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI BARS BRUNIAUX.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

SIÈGE SOCIAL : BRAZEY EN PLAINE (21470), 2 rue de Ressout.
CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre national des entreprises.

Cessions de parts soumises à l'agrément de la gérance.

CO-GÉRANCE : M. Jérôme BARS, et Monsieur Rodrigue BRUNIAUX, demeurant tous deux à DIJON (21000), 20 place Gallée.

Pour avis : Me CONVERS.

L2405101

RYM'S CATERING

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 04/10/2024, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : RYM'S CATERING
Objet social : Traiteur événementiel, traiteur à emporter et en livraison, ateliers de cuisine, organisations d'événements culinaires, vente et location de vaisselle

Siège social : 50 RUE DU TRANSVAAL, 21000 DIJON

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Gérance : M^{me} LAMARI Lyna 21 rue de Montchapet 21000 DIJON L2404886Rénovation
Bâtiment
Technique 21Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 eurosSiège social :
7 Bis Rue du Chapeau Rouge
21000 DIJON

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 11/10/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : Rénovation Bâtiment Technique 21

Sigle : RBT 21

Siège social : 7 Bis Rue du Chapeau Rouge, 21000 DIJON

Objet social :
La Société a pour objet, en France et dans tous pays :

- L'acquisition, l'exploitation et le développement de fonds de commerce spécialisés dans l'isolation thermique extérieure des bâtiments,

- La réalisation de prestations de services comprenant :

Des travaux d'entretiens mineurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments,

Des services d'entretien paysager de faible envergure,

Des interventions de bricolage non spécialisées,

Ces activités étant limitées aux travaux ne nécessitant pas de qualification professionnelle spécifique et ne faisant pas l'objet d'une réglementation particulière.

- La faculté de sous-traiter certaines prestations à des entreprises tierces ou des associations, sous réserve que celles-ci disposent des agréments ou autorisations requis pour l'exécution des travaux concernés,

- L'activité d'apporteur d'affaires dans le domaine de la rénovation énergétique des bâtiments.

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, susceptibles de favoriser son développement, dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Enzo DI NOTA, demeurant 8 Place Albert Camus, 21800 QUETIGNY

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis : La gérance

L2405020

JOPYX

Aux termes d'un ASSP en date du 10/10/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : JOPYX

OBJET SOCIAL : La prise de participation, la détention et la gestion de titres, d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, ainsi que toutes prestations de conseil et assistance de nature administrative, commerciale, comptable, humaine, technique ou autre fournies à ces mêmes sociétés.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet précité et en faciliter la réalisation et notamment :

- la souscription de tous emprunts contractés auprès de tous organismes bancaires ou financiers destinés à financer le prix d'acquisition des immeubles, biens et droits immobiliers ou mobiliers acquis par la société ;

- et l'octroi, au titre des dettes ou engagements contractés par la société, de toutes garanties sollicitées de quelque nature qu'elles soient telles que le privilège de prêteur de deniers, l'hypothèque conventionnelle sur les immeubles, biens et droits immobiliers, le nantissement ;

- toutes prestations de services auprès des entreprises industrielles et commerciales ou groupements et notamment les prestations d'ordre financier, commercial, juridique, technique, de gestion, d'informatiques, de direction générale ou autres.

SIÈGE SOCIAL : 4 rue des bernardines, Tart l'Abbaye, 21110 TART

CAPITAL : 1 000 €

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS DIJON

PRÉSIDENT : Monsieur JOLIET Paul, demeurant 4 rue des Bernardines, Tart l'Abbaye, 21110 TART

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Madame CLOAREC Marie-Laure, demeurant 4 rue des Bernardines, Tart l'Abbaye, 21110 TART

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

CLAUSE D'AGRÈMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire. La décision d'agrément est prise à la majorité de 50%, le cédant ne prend pas part au vote.

Paul Joliet

L2405051

INVESTCO SEDP

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 09/10/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : INVESTCO SEDP

Objet social : La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés, ou entreprises industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux ou autrement ;

Siège social : 37 rue Elsa Triolet, 21000 DIJON

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Président : M. MARTIN Vincent 4 avenue Jean Bertin 21000 DIJON

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque associé peut participer aux décisions par lui-même ou par un mandataire associé.

Chaque action donne droit à une part proportionnelle à la quotité du capital quelle représente.

Clause d'agrément : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. Les cessions d'actions entre associés et à un tiers non associé sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant sous forme de décisions extraordinaires (à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les associés présents ou représentés), en ce comprises les voix du cédant.

L2405059

OFFICE NOTARIAL
DIJON CORDELIERS

Notaires associés

4 place des Cordeliers à DIJON

SCI LOLISA

Avis constitution

Acte de Maître Gilles CHATELOT du 15/10/2024. DÉNOMINATION : SCI LOLISA. FORME : Société civile. SIÈGE : 2 rue de Tarsul - 21120 SAULX LE DUC. OBJET : Acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur de tous biens et droits immobiliers. DURÉE : 99 ans. CAPITAL SOCIAL : 1.000 €. APPORT EN NUMÉRAIRE : 1.000 €. GERANT : M^{me} DUGUET née GARCIA Elisabeth, PARIS 16^{ème} ARRONDISSEMENT (75016), 3 rue Chanez. M. GIRARD Laurent SALIVES (21580), 8 chemin de Préfoignet, Hameau de Larçon. CESSION DE PARTS - AGREMENT : Toutes cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. IMMATRICULATION : R.C.S. DIJON.

Pour avis : Me Gilles CHATELOT. L2405080

SASU
LUMENERGIES

Avis est donné de la constitution de la SASU LUMENERGIES, au capital de 1.000 €.

SIÈGE : 43 rue de Tivoli - 21000 DIJON.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de DIJON.

OBJET SOCIAL : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

- L'assistance, le conseil, la formation, l'animation et l'accompagnement : dans toutes démarches administratives, juridiques, financières, dans la concertation, la promotion, la communication et dans la gestion de projet; pour le développement de projets d'énergie renouvelables et de systèmes de stockage d'énergie ;

- L'identification, la prospection et la qualification de foncier, bien mobiliers ou immobiliers adaptés à l'installation de projets d'énergie renouvelables et de systèmes de stockage d'énergie ;

- Le développement et la commercialisation de projets d'énergie renouvelable ou de systèmes de stockage d'énergie en propre ou pour autrui ;

- L'acquisition, la vente, la location de tous biens mobiliers ou immobiliers en vue du développement d'installations d'énergie renouvelables et de systèmes de stockage d'énergie.

Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de datation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger.

Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 1.000,00 €.

Chaque action donne droit à une voix. La cession des actions de l'associé unique est libre.

PRÉSIDENT : Monsieur Lucas WOJCIK, demeurant 43 rue de Tivoli - 21000 DIJON. L2405081



LE CROMIN

Avis est donné de la constitution, suivant acte reçu le 16/10/2024 par Me Emeric LEHANNÉUR Notaire à BEAUNE (21200), d'une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société par actions simplifiée. DÉNOMINATION : LE CROMIN. CAPITAL SOCIAL : 1.000 €. DURÉE : 99 ans. OBJET SOCIAL : Prise de participation dans tous groupements, entreprises et sociétés civiles ou commerciales, acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier ; Gestion de ses participations financières ; direction, animation, gestion, contrôle et coordination de ses filiales et participations ; Toutes prestations de services. SIÈGE SOCIAL : 25 rue de Citeaux - 21190 MEURSAULT. PRÉSIDENT : Monsieur Guillaume LAVOLLEE, demeurant à MEURSAULT (21190), 25 rue de Citeaux. DIRECTEUR GÉNÉRAL : Madame Aude LAVOLLEE, demeurant à MEURSAULT (21190), 25 rue de Citeaux. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Pas de distinction entre actionnaires. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. CESSION D' ACTIONS : Toutes les cessions sont soumises à agrément donné par décision collective des associés à la majorité des deux tiers des actions composant le capital. IMMATRICULATION : R.C.S. DIJON.

Pour avis.

L2405102

FAMILIALE TLB

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP du 15/10/2024, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : FAMILIALE TLB.

DURÉE : 99 ans.

SIÈGE SOCIAL : 40 rue du 18 décembre - 21700 NUITS SAINT GEORGES.

OBJET :

- La gestion de portefeuilles de valeurs mobilières ou autres titres de placement, ainsi que de ses fonds libres

- La gestion administrative, financière, comptable, informatique et tous services connexes ou similaires se rapportant à toutes sociétés dans laquelle elle détient une participation, le tout en France ou à l'étranger

- L'animation, la direction et la coordination de sociétés auxquelles la société est intéressée, notamment par l'accomplissement de tous mandats de gestion, direction, contrôle et plus spécialement toutes prestations commerciales, administratives, juridiques, financières, informatiques, de direction générale et autres

CAPITAL : 100 €, constitué d'apport en numéraire.

PRÉSIDENT : Monsieur Thibault Bocquillon Liger-Belair demeurant 4 Grande Rue à MESSANGES (21220).

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses actions sont inscrites en compte au jour de la décision collective des associés. Les associés peuvent se faire représenter aux délibérations de l'assemblée par toute personne de leur choix, pourvu qu'elle soit associée.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque action donne le droit au vote et à la représentation dans les décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés.

CESSION D' ACTIONS : Les cessions d'actions entre associés et à un tiers non associé, à quelque titre que ce soit, à titre gratuit ou onéreux, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à une majorité représentant au moins 66,66 % des droits de vote dont disposent les associés présents ou représentés, en ce comprises les voix du cédant.

IMMATRICULATION : RCS DIJON. L2405099

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

La Relève du M

Avis de constitution

(Décret n° 2015-215 du 25 février 2015)
DÉSIGNATION SOCIALE : La Relève du M.
SIÈGE SOCIAL : 5 Grande Rue - 21510 DUESME.
 Date d'agrément par le Préfet du département de COTE D'OR : 10 septembre 2024 - N° d'agrément : 1396.
 Ledit GAEC sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés du Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
 Pour avis et mention.

L2404998

BROADJ

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 13/10/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : BROADJ
Objet social : L'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers. La construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et, plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers. L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ; et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Siège social : 7 rue de montchapet, 21000 DIJON
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
Gérance : M. DENIS Julien 4 allée des merisiers 21240 TALANT L2405106

MODIFICATION
DE STATUTS

GUILLAUME LIMA

EUURL au capital de 5 000 €
Siège social : 1 Chemin Rural 21200 BLIGNY LES BEAUNE
 RCS de DIJON n°823 786 116

Avis de transformation

En date du 01/06/2024, l'associé unique a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à associé unique, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 01/06/2024 et a nommé en qualité de président M. LIMA Guillaume, demeurant 1 Chemin Rural 21200 BLIGNY LES BEAUNE.
 Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.
 Accès aux assemblées et votes : Dans les conditions statutaires et légales.
 Transmission des actions : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.
 Mention : RCS de DIJON.

L2404682

Docteur Marion
FINET

SELARL au capital de 10 500 €
Siège social : 5, rue du Dauphiné 21121 FONTAINE-LES-DIJON
 898 887 468 RCS DIJON

Par décisions unanimes en date du 09/10/2024, les associés ont décidé de nommer M^{me} Emma MELLI, demeurant 28 boulevard de Brosses - 21000 DIJON, en qualité de gérant de la Société pour une durée indéterminée à compter du même jour. Modification RCS DIJON. Pour avis.
 L2405050



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

R2 CAPITAL

SARL au capital social de 1 000 000 €
Siège social : 31 Rue Buffon 21240 TALANT
 535092381 RCS Dijon

Aux termes des décisions en date du 9 octobre 2024, l'associé unique a décidé, à compter du même jour, de transférer le siège social de la société au 10 C rue Paul Verlaine, 21000 DIJON, et de modifier la dénomination sociale de la société qui est désormais «ATS GROUPE».

L'associé unique a également décidé, à compter du 09/10/2024, de transformer la société en société par actions simplifiée. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau.

Président : Monsieur Rodolphe ROY, demeurant 31 rue Buffon, 21240 Talant.
 Commissaire aux Comptes titulaire : SAS ORIAL, 12 et 15 Quai du Commerce, 69009 LYON.

Cessions d'actions et agrément : Libres entre associés. Au profit de tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité. En cas d'associé unique, la cession est libre.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées quelque soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Mention sera portée au RCS de Dijon.
 L2405012



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

ISAUTOM

SAS au capital de 30.000 €
Siège social : 35 B rue de Franche-Comté 21760 LAMARCHE SUR SAONE
 RCS Dijon 925 181 257

Avis de transfert

Par décision du 23/09/2024, le siège social est transféré du 35 B rue de Franche-Comté - 21760 LAMARCHE SUR SAONE au 7 B boulevard de l'Europe - 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR, à compter du 1^{er} octobre 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON.
 Pour avis.

L2405014

COEUR DU GOLF
DE QUETIGNY

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 22 impasse des Roseraies 21110 ROUVRES EN PLAINE
 928 387 166 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 22 impasse des Roseraies, 21110 ROUVRES EN PLAINE au 9 rue du Golf 21800 QUETIGNY, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
 Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
 Pour avis La Gérance

L2404693



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
 Cabinet d'Avocats
 21 avenue Albert Camus
 21000 DIJON

APIDIS

Société par actions simplifiée au capital de 292.000 €
Siège social : 19 rue de Skopje - 21000 DIJON
 395 269 012 R.C.S. Dijon

PVAGM en date du 30/09/2024, a pris acte de l'expiration du mandat de commissaire aux comptes suppléant de M. Olivier GALLEZOT et décide qu'il n'y a pas lieu de le remplacer.
 Pour avis : Le président.

L2405022



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
 Cabinet d'Avocats
 21 avenue Albert Camus
 21000 DIJON

APB HOLDING

Société à responsabilité limitée au capital de 491 100 €
Siège social : 20 B Rue des Mouillards 21240 TALANT
 930 666 979 RCS Dijon

ASSP 14/10/2024 : augmentation de capital social. AM : 200 €. NM : 491 100 €. RCS DIJON.
 Pour avis

L2405068



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
 Cabinet d'Avocats
 21 avenue Albert Camus
 21000 DIJON

LORMA

Société civile immobilière au capital de 1.000 €
Siège social : 21 avenue Albert Camus 21000 DIJON
 820 134 351 RCS Dijon

ASSP 15/10/2024 : transfert du siège social du 2 rue de la Corvée du Pont - 21380 MESSIGNY ET VANTOUX au 21 avenue Albert Camus - 21000 DIJON à compter du 15/10/2024. RCS DIJON.
 Pour avis.

L2405107

JEANNIN ENERGIE

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 9 chemin de Sans Fonds 21160 PERRIGNY-LES-DIJON
 919 917 922 RCS DIJON

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 14 octobre 2024, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social de PERRIGNY-LES-DIJON (21160), 9 chemin de Sans Fonds à MARSANNAY LA COTE (21160), 432 Rue de la Pièce Cornue à compter du 14 octobre 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
 Pour avis La Gérance

L2404751



Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte 21000 DIJON

AD2G

SAS au capital de 558 816 euros
Siège social : 8 Grande Rue, 21160 FLAVIGNEROT
 535 107 825 RCS DIJON

Suivant décisions du président du 11/10/2024, le capital social a été réduit de 44 298 euros, par voie de rachat et d'annulation de 44 298 actions, pour être ramené de 558 816 euros à 514 518 euros. Les statuts ont été modifiés corrélativement.
 L2405103



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

SAS DU DOMAINE
RAPET PERE ET
FILS

SAS au capital social de 1.124.850 €
Siège social : 2 Place de la Mairie 21420 PERNAND-VERGELESSES
 319 775 417 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} mai 2024, les associés ont pris acte de la démission à compter du même jour, de la société ROBTCHIK, de son mandat de directrice générale de la société.
 Mention sera portée au RCS de DIJON.
 L2405114

CG-MC

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : 8 chemin de la Noue 21600 LONGVIC
 948 467 758 RCS Dijon

L'AGE du 4 octobre 2024 a décidé de redéfinir, à compter de cette date, l'objet social, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes : ANCIENNES MENTIONS : commercialisation de tous produits et services destinés aux particuliers et aux professionnels concernant le bien-être, la maison, l'industrie et le commerce. (la suite est sans changement). NOUVELLES MENTIONS : la vente à distance, sur catalogue général et en ligne, par plusieurs sites de e.commerce, de tous produits, destinés aux particuliers et aux professionnels, ayant traits notamment au bien-être, à la décoration, à la maison et aux loisirs. (la suite est sans changement).
 Pour avis : Le président.

L2405021

MKG

Société par actions simplifiée au capital de 202 624 €
Siège social : 78 B Avenue du Drapeau 21000 DIJON
 914 623 707 RCS Dijon

Par décision en date du 31.07.2024, la Présidente a pris acte de la démission de ses fonctions de Directeur Général de M. Geoffrey MORTUREUX et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
 Pour avis : La présidente

L2404350

HOLDING 3 D

Société à responsabilité limitée au capital de 47.000 €
Siège social : 7 rue de Talant - 21000 DIJON
 812 238 541 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Mixte des associés en date du 28/06/2024 a ajouté à l'article 2 objet social des statuts «la réalisation de toutes prestations de services au profit de ses filiales (comptables, de ressources humaines, administratives, marketing etc...)».

Pour avis : La gérance.

L2404380

NRJR

Société par actions simplifiée au capital de 2 500 000 euros
Siège social : 2 bis Rue du Cap Vert, 21800 QUETIGNY
 948 726 955 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée NRJR a décidé de transférer le siège social du 2 bis Rue du Cap Vert, 21800 QUETIGNY au 9 rue du Golf 21800 QUETIGNY à compter du 30/09/2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
 POUR AVIS Le Président

L2404689

CORIA ENERGIE

Société par actions simplifiée au capital de 19 600 euros
Siège social : 2 bis Rue du Cap Vert 21800 QUETIGNY
 539247643 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2024, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social 2 bis Rue du Cap Vert, 21800 QUETIGNY au 9 rue du Golf 21800 QUETIGNY à compter du 30/09/2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
 POUR AVIS Le Président

L2404690

ARTISTIKA

Changement de gérance

ARTISTIKA SARLU au capital de 220 000 euros, siège social : Centre commercial la Fleurie Rue de la Vigne aux Chiens 21850 ST APOLLINAIRE 922 851 050 RCS DIJON : aux termes d'une décision en date du 30/09/2024, l'Associée Unique a nommé M^{me} Aline SAVARIAT, demeurant à BINGES (21270), 34 Allée du Meix Poil d'Ane, en qualité de gérante pour une durée non limitée, en remplacement de M^{me} Magalie CLERC, démissionnaire.
 Pour avis : La gérance.

L2404929

STESAND

Société civile immobilière Au capital de 1 000 euros porté à 101 000 €
Siège social : 22 Ter Rue du Tissage 21470 BRAZEY EN PLAINE
 528 100 472 RCS Dijon

Aux termes de l'AGE du 30 septembre 2024, le capital social a été augmenté de 100 000 euros, pour être porté de 1 000 euros à 101 000 euros, par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société et émission de 10 000 parts sociales nouvelles.
 Pour avis : La gérance

L2405024

DUBOIS

Société civile immobilière Au capital de 10 000 euros porté à 610 000 €
Siège social : 22 Ter Rue du Tissage 21470 BRAZEY EN PLAINE
 534 917 356 RCS DIJON

Aux termes de l'AGE du 30 septembre 2024, le capital social a été augmenté de 600 000 euros, pour être porté de 10 000 euros à 610 000 euros, par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société et émission de 60 000 parts sociales nouvelles.
 Pour avis : La gérance

L2405025

Etude de Maître Loïc PROJEAN, Notaire à GRAY (Haute-Saône), 13 Avenue du Maréchal Lyautey.

TTMT

Avis de transfert
de siège social

Forme : Société Civile Immobilière.
 Dénomination : TTMT.
 Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).
 Gérant : Madame Viviane GAMBNEY demeurant 12 A rue Isabelle de Portugal à LOUHANS (71500).
 ANCIEN SIÈGE SOCIAL : DIJON (21000), 4 avenue Aristide Briand.
 NOUVEAU SIÈGE SOCIAL : DIJON (21000), 81 avenue avenue Maréchal Lyautey.
 RCS : 930 822 705 R.C.S DIJON

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire, en date du 14 octobre 2024, il a été pris acte du transfert du siège social de la Société, à compter du 14 octobre 2024 au, 81 avenue Maréchal Lyautey, à DIJON (21000). Mention en sera faite au RCS de DIJON.
 Pour avis : Le Notaire.

L2405070

ANIMA VINUM

Forme : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL)
 Siège social : 6 Rue de Mazeray 21190 MEURSAULT
 424 819 977 RCS de Dijon

Capital social

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} octobre 2024, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 15.245 € à 100.000 €.
 Mention sera portée au RCS de DIJON.
 L2405085

FUSION

ECS COMINTER

Société par actions simplifiée au capital de 9.000 €
Siège social : 7 boulevard Winston Churchill 21000 DIJON
 803 340 694 R.C.S. Dijon

Dissolution
sans liquidation

La société ECS COMINTER a établi par acte sous signature privée en date du 6 août 2024 un projet de fusion avec la société EUROPEENNE DE COMMUNICATION ET DE SERVICE, société absorbante, société par actions simplifiée au capital de 60.000 €, dont le siège social est 19 rue Ampère - 67720 HOERDT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 388 451 817 R.C.S. STRASBOURG.

Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date des 10/11 et 17/18 août 2024 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 30 septembre 2024 minuit.

En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société FINANCIERE DETREZ, étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social des sociétés ECS COMINTER et EUROPEENNE DE COMMUNICATION ET DE SERVICE depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce, la société ECS COMINTER s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.
 Pour avis : Le président.

L2405105

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

POURSUITE D'ACTIVITE



SARL ETC
5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

CONSEILS TRAVAUX 21

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
27 boulevard Clémenceau
21000 DIJON
RCS Dijon 908 853 849

Aux termes du procès-verbal en date du 04/10/2024, l'associé unique, conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.
Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis : La gérance.
L2405011

DU MEIX ROSE

SARL au capital de 1.000 Euros
Siège social :
Chemin du Meix Rosé
21190 CORPEAU
811 520 881 RCS Dijon

L'AGE des associés du 27 septembre 2024, statuant en application de l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis : La gérance.
L2405090

DR WINE HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 30.000 Euros
Siège social :
5 rue Musette - 21000 DIJON
RCS Dijon 793 489 006

Par décisions du 30 septembre 2024, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société en application de l'article L 225-48 du Code de commerce.
Pour avis.
L2405113

DISSOLUTION

DE SOCIETE

14 RUE COLBERT

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 152,45 Euros
Siège social :
9 Allée du Tremblot - 21600 FENAY
Siège de liquidation :
9 Allée du Tremblot - 21600 FENAY
327 983 466 RCS Dijon

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20 septembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Joseph BOEUF, demeurant 9 Allée du Tremblot - 21600 FENAY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 9 Allée du Tremblot - 21600 FENAY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DUON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.
L2404831

DE LA GOUZOTTE

SCI DE LA GOUZOTTE - Société civile immobilière - Au capital de 1 500 euros - Siège social : 3 Rue de la Fontaine 21560 ARC-SUR-TILLE - 507 759 678 R.C.S. DIJON : AGE du 01/10/2024 de dissolution anticipée & mise en liquidation amiable Monsieur Sylvain CHAUSSENOT (Route de Langres - Ferme de la petite forêt 21120 TIL-CHATEL), liquidateur, & siège de la liquidation au siège social.
L2405001

SELTIK

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 Euros
Siège social : 11 rue de la Croix Belin
21140 Semur-en-Auxois
753 297 860 RCS Dijon

Avis de dissolution

Selon décision du 11/10/2024, la société ACKOR, SAS au capital de 20.000 €, siège : 11 rue de la Croix Belin - 21140 Semur-en-Auxois, 851 667 238 RCS Dijon, a, en sa qualité d'associé unique de la société SELTIK, décidé la dissolution anticipée sans liquidation de ladite société, entraînant la transmission universelle de son patrimoine, conformément à l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil.

Les créanciers de la société SELTIK peuvent faire opposition à la dissolution, dans un délai de 30 jours à compter de la date de la publication de la dissolution au Bulletin des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC), auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Dijon (21).
Pour avis.
L2405054

CREANCES SALARIALES

4R SOLUTIONS
Restructuration - Régénération - Retournement - Refinancement
MANDATAIRE JUDICIAIRE

Avis de dépôt des relevés de créances salariales

CHEZ LES CASTORS SAS

Restauration rapide - 67 rue Jeannin
21000 DIJON - SIREN 891 805 582.
Par le présent avis, il est indiqué que les relevés de créances salariales ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON le 11/10/2024.

Cette publicité fait courir le délai de forclusion de 2 mois conformément à l'article L.625-1 du code de commerce.
Jean-Joachim BISSIEUX,
Liquidateur, en date de ce jour
L2405016

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} MULER Malvina décédée le 06/05/2019 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218103265.
L2405072

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. GAUDILLIER Brice décédé le 26/07/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218121418.
L2405073

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} KOLOS Nadia décédée le 26/10/2019 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif.
Réf. 0218132903.
Pour avis.
L2405074

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} DEBRAS Yvonne décédée le 13/11/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218120093.
L2405075

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} BOUQUET Paulette décédée le 11/10/2019 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218080485.
L2405076

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} BOILLETOT Lucienne décédée le 30/09/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218121414.
L2405077

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. ROTHSTEIN Gerard décédé le 24/01/2011 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218120579.
L2405078

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} MOYNE Josette décédée le 08/11/2022 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218118605.
L2405079

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



23 rue Jacques Cellerier
21000 DIJON

EPOUX BEJOT

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître MUGNERET le 14/10/2024
Monsieur Christian Roger BEJOT et Madame Evelynne Marthe Odette BRENOT, son épouse, demeurant à BRETENIERE (21110), 14 rue de la Métairie, mariés sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage, à BRETENIERE le 26/04/1975.

Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant en cas de dissolution de celle-ci par le décès de l'un d'eux.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître MUGNERET, notaire à DIJON.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire de leur domicile.
Pour avis.
L2405088

AVIS

ADMINISTRATIF

Préfecture de la Côte-d'Or

Projet de création d'une léguerie départementale à AUXONNE

Avis d'enquête publique relative à l'intérêt général dudit projet et à la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) d'AUXONNE

Objet de l'enquête et caractéristiques principales du projet et de la mise en compatibilité :

Le président du conseil départemental de Côte-d'Or (CD 21) a saisi le préfet de la Côte-d'Or le 10 juillet 2024 d'une demande d'ouverture d'une enquête publique relative à une procédure de «déclaration de projet emportant la mise en compatibilité d'un PLU» qu'il mène dans le cadre du code de l'urbanisme (articles L. 153-54 et suivants, et R. 153-13 et suivants), en vue de la réalisation de son projet de création d'une léguerie à AUXONNE.

Prescrite ce jour par arrêté préfectoral, l'enquête publique porte à la fois :

- Sur l'intérêt général du projet de création de la léguerie, sous la maîtrise d'ouvrage du conseil départemental ;

- Et sur la mise en compatibilité qui en découle du PLU d'AUXONNE, sous la maîtrise d'ouvrage de cette commune.

Ce projet de léguerie à rayonnement départemental (bâtiment d'une emprise au sol d'environ 720 m² et d'une hauteur de 9 m environ, permettant la transformation de légumes frais bruts, produits localement, en légumes adaptés en particulier à l'approvisionnement de la restauration collective publique) s'inscrit dans le cadre du «projet alimentaire territorial départemental» (PATd) du CD 21, afin notamment de favoriser le développement des filières agricoles locales et de rapprocher leur offre alimentaire des consommateurs locaux.

La réalisation de ce projet nécessite une mise en compatibilité du PLU d'AUXONNE (modification partielle du zonage des parcelles d'implantation, d'une surface de 1.130 m² environ, ainsi que du règlement d'urbanisme).

Le coût financier global de l'opération est estimé à 4 millions d'euros.

Dates et siège de l'enquête et personne responsable du projet :

L'enquête, dont le siège est fixé à la Mairie d'AUXONNE (Place d'Armes - 21130 AUXONNE), se déroulera du lundi 04 novembre 2024 à 09h00 au lundi 18 novembre 2024 à 17h00 inclus, soit pendant 15 jours consécutifs.

L'ensemble de la procédure (déclaration de projet et mise en compatibilité du PLU) est menée sous la responsabilité du CD 21. Des renseignements sur le projet peuvent être demandés auprès de la personne responsable du projet au sein du CD 21 :

M^{me} Vinciane MARIN, chargée de mission filières locales - Tél. : 03.80.63.64.94 et 06.98.06.60.15 - M^{el} : vinciane.marin@cotedor.fr - CD 21, 53 bis rue de la Préfecture, CS 13501 - 21035 DIJON CEDEX.

Mise à disposition du dossier : La consultation des pièces du dossier (relatif à la déclaration d'intérêt général du projet de léguerie et à la mise en compatibilité du PLU d'AUXONNE, comprenant également la décision, après examen au cas par cas, du 04 juillet 2024 de la Mission régionale d'autorité environnementale de Bourgogne-Franche-Comté de ne pas soumettre le projet à évaluation environnementale) sera ouverte au public :

- Sur support papier, à la Mairie d'AUXONNE (Place d'Armes), aux jours et heures habituels d'ouverture : du lundi au vendredi de 08h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi, jusqu'à 16h30) ;

- Sur support électronique : - Depuis un poste informatique accessible à la Mairie d'AUXONNE, à l'adresse et aux jours et heures habituels d'ouverture mentionnés supra ;

- Sur le site Internet du CD 21, à l'adresse suivante : <https://www.cotedor.fr/votre-service/amenagement-et-animation-des-territoires/agriculture-amenagement-rural-et-filiere-3> ;

- Sur le site Internet de la préfecture, à l'adresse suivante : <https://www.cote-dor.gouv.fr/Actions-de-I-Etat/Environnement/Toute-la-reglementation-environnementale/Urbanisme-DUP>.

En outre, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication d'une copie du dossier auprès du CD 21 (cf. la personne responsable du projet indiquée plus haut).

Observations du public : Les observations et propositions du public sur le projet de léguerie et sur la mise en compatibilité du PLU pourront être formulées avant la clôture de l'enquête (soit au plus tard le lundi 18 novembre 2024 avant 17h00) :

- Sur le registre d'enquête publique sur support papier, en Mairie d'AUXONNE dans les mêmes conditions que le dossier sur support papier (cf. plus haut) ;

- Par courrier adressé au nom du commissaire enquêteur à la Mairie d'AUXONNE, qui sera transmis au commissaire enquêteur ;

- Par voie électronique à l'adresse électronique suivante : cejjbgne@gmail.com

La consultation des observations et propositions du public sur le registre d'enquête sera accessible pendant la durée de l'enquête à la Mairie d'AUXONNE (cf. plus haut, modalités d'accès au registre). Leur communication via une copie sur support papier sera possible aux frais de la personne en faisant la demande, pendant la durée de l'enquête, par demande formulée auprès de la Mairie d'AUXONNE (Place d'Armes - 21130 AUXONNE - mairie@mairie-auxonne.fr - 03.80.60.44.60).

La communication des observations et propositions transmises par voie électronique pourra être demandée à l'adresse électronique suivante : cejjbgne@gmail.com.

Permanences du commissaire enquêteur :

Le tribunal administratif de DIJON a désigné M. Jean-Luc JEOFFROY en qualité de commissaire enquêteur et M. Daniel COLLARD en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie d'AUXONNE (Place d'Armes) :

- Le lundi 04 novembre 2024 de 09h00 à 12h00 ;

- Le samedi 09 novembre 2024 de 09h00 à 12h00 ;

- Le lundi 18 novembre 2024 de 14h00 à 17h00.

Décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête et autorités compétentes :

Le président du conseil départemental est compétent pour décider de la poursuite de la procédure. En cas de poursuite, il saisit, sur la base d'un dossier de mise en compatibilité du plan local d'urbanisme qu'il aura éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête (avis joints au dossier, observations du public et conclusions du commissaire enquêteur), le conseil municipal d'AUXONNE.

Le conseil municipal d'AUXONNE est dès lors compétent pour approuver, dans un délai de deux mois, la mise en compatibilité de son PLU. En l'absence de délibération dans ce délai ou en cas de refus, le préfet de la Côte-d'Or est compétent pour approuver la mise en compatibilité du PLU par arrêté préfectoral et notifier sa décision au maire d'AUXONNE et au président du CD 21.

Consultation et communication du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur :

Le commissaire enquêteur dispose d'un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête pour remettre au préfet son rapport et ses conclusions motivées concernant l'intérêt général du projet et la mise en compatibilité du PLU, ainsi que les documents de l'enquête (registre, dossier mis à la disposition du public, documents annexés).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront, pendant un an, tenus à la disposition du public à la préfecture de la Côte-d'Or (SG/DCPPAT/Pôle environnement et urbanisme, 53 rue de la préfecture - 21000 DIJON) et publiés sur les sites Internet de la préfecture et du conseil départemental (cf. adresses plus haut).

DIJON, Le 11 octobre 2024,
Le secrétaire général de la préfecture de la Côte d'Or,
en charge de l'intérim des fonctions de préfet de la Côte d'Or,
Johann MOUGENOT.

L2405052

TRIBUNAL DE

COMMERCE EXTÉRIEUR

CLOTURE POUR

INSUFFISANCE D'ACTIF

FISCHER

4 boulevard Martin Bernard - 42000 SAINT ETIENNE, R.C.S. ST ETIENNE : 812 802 973. Etablissement secondaire à DIJON : 812 802 973 - 2016 B 1320. Activité : Serrurerie, vitrerie, vente et pose d'alarmes, dépannage à domicile H24, bricolage, électricité, réparation de volets, plomberie, sanitaire, chauffage.
Jugement du tribunal de commerce de SAINT ETIENNE en date du 09/10/2024 prononçant la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
L2405058

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

SIMA

14 rue François Guisol - 06300 NICE, R.C.S. NICE : 909 043 812. Etablissement secondaire à DIJON : 909 043 812 - 2022 B 1697. Activité : Bar à ongles, vente de produits et accessoires s'y rapportant.

Jugement du tribunal de commerce de NICE en date du 3 octobre 2024 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 2023J00534 désigne liquidateur SELARL Funel Et Associes, prise en la personne de Me Jean-Patrick Funel, 54 rue Gioffrédo - 06000 NICE.
L2405057

TRIBUNAL

DE COMMERCE

DE DIJON

Jugement du 08 octobre 2024

SARL L'AUBERGE DU GUIDON,
Route Nationale 74, 21700 Comblanchien, RCS Greffe de Dijon 833 909 591. Débits de boissons. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon.
L2405030

SARL BIOT, 10 Rue Jean-Jacques Rousseau, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 848 893 293. Coiffure. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon.
L2405031

SARL LES MOTS BLEUS, 1a Rue Ernest Chaput, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 482 421 229. Restauration de type rapide. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon.
L2405032

SAS SUSHI BEAUNE 21, 13 Rue Gustave Eiffel, Zac Maladières Sas Beaune Distribution, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 879 462 224. Restauration traditionnelle. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon.
L2405033

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or / Yonne

BLOUIN Sébastien, 1 rue Geoffroy Gonella, 21200 Bligny-les-Beaune, RM 797 845 336. Transports de voyageurs par taxis. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. L2405034

SARL PEP'S EURL, 9 Route de Corcelles, 21910 Savouges, RCS Greffe de Dijon 799 711 429. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 08 Mars 2024, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. L2405046

SAS MDSA, 7 Rue de la Gouge, 21800 Quetigny, RCS Greffe de Dijon 388 179 103. Activités des sièges sociaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. L2405039

LIQUIDATION
JUDICIAIREJugement
du 08 octobre 2024

YALCIN Gokoglan, 2 impasse Prosper Gallois, 21300 Chenôve, RCS Greffe de Dijon 502 287 212. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 08 Avril 2022, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2405028

BARCON Elodie, 89 avenue de la Gare, 21220 Gevrey-Chambertin, RCS Greffe de Dijon 853 657 690. Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 18 Septembre 2024, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2405029

SAS Baaska Sushi, 4B Avenue du Parc, 21800 Quetigny, RCS Greffe de Dijon 911 472 025. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Août 2023, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2405044

SAS KINGDOM CHALLENGE CHAMPIONSHIP, 2 Rue des Moulins, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 949 069 371. Organisation de foires, salons professionnels et congrès. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 Septembre 2024, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2405045

SAS AS, Zac Acti Sud Allée Olivier de la Marche, 21160 Marsannay-la-Côte, RCS Greffe de Dijon 811 581 974. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Avril 2024, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2405047

SARL C.D.N.CARROSSERIE DIJON NORD (CDN), Route de Gray, 21850 Saint-Apollinaire, RCS Greffe de Dijon 448 298 497. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 19 Août 2024, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2405048

REDRESSEMENT
JUDICIAIREJugement
du 08 octobre 2024

SAS ITIO, 18 Impasse Cardinal Petit de Julleville, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 913 944 245. Conseil en systèmes et logiciels informatiques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 09 Novembre 2023, désignant administrateur SELARL AJRS représentée par Maître Marlène LOISEAU 13, rue de Montigny - 21000 Dijon avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2405027

SARL POISSONNERIE BOULONNAISE, 28 Rue des Murées, Zac des Grandes Varennes, 21121 Ahuy, RCS Greffe de Dijon 884 630 757. Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mars 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2405043

CLÔTURE POUR
INSUFFISANCE D'ACTIFJugement
du 08 octobre 2024

SAS AU CHAMP DU BLE, 25 Rue Charles Dumont, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 884 555 129. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2405035

SARL JT RENOV', 5 Rue de Laubenheim, 21110 Longchamp, RCS Greffe de Dijon 853 638 872. Travaux de charpente. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2405036

SARL BONADEI GEOFFREY TERRASSEMENT, 16 Chemin des Combottes, 21310 Bèze, RCS Greffe de Dijon 834 328 338. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2405037

SAS BEAUNE CONSEIL IMMO, 44 Rue de Lorraine, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 830 753 927. Agences immobilières. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2405038

SAS ITCB, 14 Rue de L'Ingénieur Bertin, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 920 533 528. Programmation informatique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2405040

SAS ABAPA, 5 Ancienne Route de Moulin à Bale, 21190 Auxey-Duresses, RCS Greffe de Dijon 817 855 422. Aide à domicile. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2405041

SARL Sébastien GUYON, 3 Rue Marin, 21130 Auxonne, RCS Greffe de Dijon 833 988 462. Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2405042

Yonne

MODIFICATION
DE STATUTS

GRUPE ALTUS
EXPERTISES - CONSEILS - AUDITS

VANVERT ET
AUMAITRE
ASSURANCES

SARL au capital de 333.400 euros
Siège social :
16 Place des Fontaines
89600 SAINT FLORENTIN
479 932 907 RCS Auxerre

AGE DU 01/10/2024 a décidé de transférer le siège social du 16 Place des Fontaines - 89600 SAINT FLORENTIN au 8 av du Chevalier D'éon - 89700 TONNERRE à compter du 1^{er} octobre 2024, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. L2405110

POUR PLUS
DE RAPIDITE,

Optez pour le règlement par virement ou par carte bancaire

03.80.68.25.55.

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

FIDAL
AVOCATS

12 rue Aristide Briand
10000 TROYES

TRIGANE

SARL au capital de 2.962.200 Euros
Siège Social :
56 Rue du Général Leclerc
89100 SENS
538 699 786 RCS Sens

Avis de dissolution

Aux termes des décisions de l'Associé Unique du 30/09/2024, il a été approuvé le traité de fusion par voie d'absorption de la société TRIGANE par la société CHOQUET SARL, SARL au capital de 125.000 €, dont le siège social est Plaine des Sablons 89100 SENS, Immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 707 080 248 RCS SENS.

Ce traité de fusion a été établi suivant acte sous seing privé en date du 30/09/2024.

En conséquence, il a été décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société TRIGANE, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les actions émises par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribuées aux actionnaires de la société absorbée.

Aux termes des décisions de l'associé unique de la Société CHOQUET SARL, Société absorbante, du 30/09/2024, ayant approuvé la fusion et procédé à l'augmentation corrélative de son capital, la fusion et la dissolution de la société TRIGANE sont devenues définitives à cette date.

Pour avis : Le représentant légal. L2405066

FUSION

FIDAL
AVOCATS

12 rue Aristide Briand
10000 TROYES

CHOQUET SARL

SARL au capital de 125.000 Euros
Siège social :
Plaine des Sablons - 89100 SENS
707 080 248 R.C.S. Sens

Avis de fusion

Aux termes des décisions de l'associé unique du 30/09/2024, il a été approuvé la fusion avec la société TRIGANE, SARL au capital de 2.962.200 € dont le siège social est 56 rue du Général Leclerc - 89100 SENS, immatriculée sous le numéro 538 699 786 au R.C.S. de SENS, les apports effectués et leur évaluation.

En conséquence, il a été décidé :
- D'augmenter le capital social d'une somme de 127.625 € par création de parts nouvelles pour le porter de 125.000 € à 252.625 €. Le montant de la prime de fusion s'élève à 3.178.026 € ;

- De réduire le capital social d'une somme de 125.000 € par annulation de parts sociales pour le porter de 252.625 € à 127.625 €. Le montant de la prime de fusion étant ramené ainsi à 241.026 €.

Par décision du même jour, il a été décidé :

- D'augmenter le capital social d'une somme de 2375 € par création de parts nouvelles par prélèvement sur la prime de fusion, pour le porter de 127.625 € à 130.000 €. Le montant de la prime de fusion étant ramené à 238.151 € ;

- De modifier la dénomination sociale de la société qui sera désormais : TRIGANE ;

- De transférer le siège social de Plaine des Sablons - 89100 SENS au 56 rue du Général Leclerc - 89100 SENS.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au R.C.S. de SENS.

Pour avis : Le représentant légal. L2405065

DISSOLUTION

DE SOCIETE

SCI GUILLAUME

SCI GUILLAUME, société civile immobilière, en liquidation au capital de 41 161,23 euros 25 Rue de Laborde 89290 VENOY - 420 433 203 RCS AUXERRE : AGE du 15/09/2024 de dissolution anticipée & mise en liquidation amiable Madame Danièle BARANGER (32 Rue des étangs 44117 SAINT ANDRE DES EAUX), liquidateur, & siège de la liquidation chez le liquidateur. L2404404

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Confiez-nous vos annonces légales !



Envoyez vos annonces par mail à : annoncelegale.jdp@legalnet.org
Renseignements au 03 80 68 25 55

DONNEZ VOTRE PLASMA, LE TRAITEMENT EST EN VOUS

Le plasma est la **partie liquide du sang dans laquelle circulent les cellules sanguines**. Il contient des protéines et **des anticorps qui ont un intérêt thérapeutique majeur**, notamment des immunoglobulines, des facteurs de coagulation ou encore de l'albumine.

De très nombreux patients sont soignés par transfusion de plasma ou grâce **aux médicaments produits à partir des protéines du plasma et pour lesquels les besoins ont explosé ces dernières années**.

x2 C'EST L'AUGMENTATION DES BESOINS EN MÉDICAMENTS DÉRIVÉS DU **PLASMA** EN FRANCE DEPUIS 2007.



UN ENJEU SANITAIRE MAJEUR

Si à ce jour en France, aucun patient nécessitant une transfusion n'a manqué du produit sanguin dont il avait besoin, la situation est différente, et ce mondialement, concernant les **médicaments dérivés du plasma**.

Pour **couvrir les besoins de tous les patients, la France dépend à 65% de médicaments importés des Etats-Unis. S'affranchir de cette dépendance** passe par une hausse notable des prélèvements et donc **par le recrutement de nouveaux donneurs de plasma**.

1H30 C'EST LE TEMPS QU'IL FAUT POUR SAUVER DES VIES, MAIS AUSSI :

- ◆ Participer à **assurer la souveraineté nationale en plasma**,
- ◆ **Défendre le modèle éthique du don bénévole**,
- ◆ Et **prendre du temps pour soi !**



**INFOS ET RDV
POUR UN
DON DE PLASMA**

dondesang.efs.sante.fr



Les crypto-actifs : entre opportunités et risques à maîtriser



Une capitalisation du marché instable



La capitalisation du marché des crypto-actifs est à ce jour extrêmement volatile, peu régulée, et sujette à des bulles spéculatives et des cycles d'expansion et de récession. Source : Banque de France.

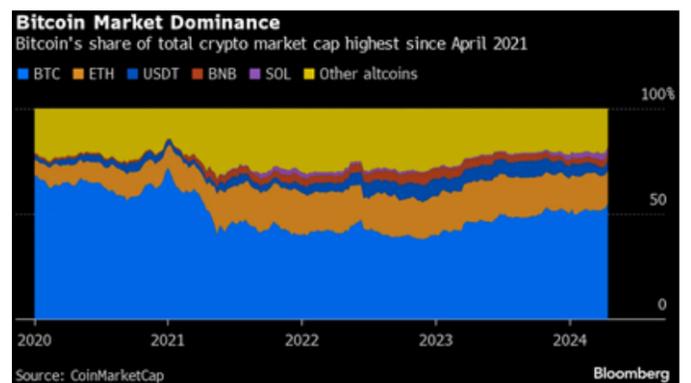
Le marché des crypto-actifs

Capitalisation des crypto-actifs en juin 2022 (en Md\$)



En valeurs, le marché des crypto-actifs est dominé par le Bitcoin en 2022. Source : DG Trésor - www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2022/06/30/enjeux-et-risques-des-crypto-actifs

Parts de marchés des crypto-actifs



Le Bitcoin et, dans une moindre mesure, l'Ethereum, dominent encore les parts du marché des crypto-actifs en 2024. Source : CoinMarketCap



Avec la numérisation croissante, les crypto-actifs ont pris une place centrale dans le secteur financier. Apparus à la fin des années 2000, ils reposent sur des technologies comme la blockchain, permettant des transactions décentralisées, à l'instar du Bitcoin, lancé en 2009.

TRÈS VOLATILS ET HORS DES CIRCUITS BANCAIRES

Les crypto-actifs sont des actifs numériques qui circulent au sein de réseaux décentralisés, sans l'intervention d'une banque. Cependant, on distingue deux grandes catégories : les actifs de première génération, comme le Bitcoin et l'Ethereum, non adossés à une réserve d'actifs, ce qui les rend très volatils. Cette volatilité limite leur adoption comme moyens de paiement classiques.

Pour remédier à cette instabilité, les stablecoins ont été créés. Ils sont adossés à des actifs réels, tels que des

devises, pour stabiliser leur valeur. Cependant, leur stabilité dépend de la gestion des réserves et de la transparence des émetteurs.

UN MARCHÉ EN MUTATION ET DES RISQUES MULTIPLES

Le marché des crypto-actifs a atteint une capitalisation de 2.100 milliards de dollars en octobre 2024, après avoir traversé des cycles de récession, « l'hiver des crypto-actifs », en 2023. Les faillites de plateformes comme FTX ont mis en lumière la fragilité du secteur et les lacunes en matière de gouvernance.

Les crypto-actifs sont exposés aux risques de crédit, de liquidité, de marché et aux risques cyber, exacerbés par le manque de régulation spécifique. Par exemple, l'effondrement du stablecoin Terra en 2022 a révélé les dangers liés aux mécanismes algorithmiques non régulés. En outre, les crypto-actifs posent des problèmes particuliers, tels que la fragmentation des processus et le manque de protection des investisseurs.

UNE UTILISATION LIMITÉE À CE JOUR, MAIS EN PROGRESSION

Les crypto-actifs représentent une faible part des actifs détenus par les agents économiques, avec

seulement 1,6% de la capitalisation boursière mondiale en 2023. Leur utilisation dans l'Union européenne reste marginale, avec moins de 3% des Français les ayant utilisés pour des paiements. Cependant, l'intérêt pour ces actifs grandit, et les offres de services se multiplient.

VERS UNE RÉGULATION ACCRUE ET DE NOUVEAUX OUTILS

Les autorités travaillent à élaborer des cadres réglementaires adaptés. Les crypto-actifs, bien que marginaux, ont le potentiel de transformer les systèmes financiers, mais leur succès dépendra d'une régulation adéquate et de la gestion des risques. La France a été pionnière en la matière, avec la première ordonnance blockchain prise en 2017 puis l'adoption de la loi PACTE en 2019. Cette dernière a inspiré l'élaboration du règlement européen sur les marchés de crypto-actifs (Market in Crypto-Assets, ou MiCa), entré en vigueur en 2023. Un projet d'euro numérique est également en cours d'élaboration afin de faciliter l'émergence de solutions pan-européennes de paiement, permettant ainsi de réduire la fragmentation de l'écosystème européen des paiements et sa dépendance à de grands acteurs étrangers.

3,8 Mds USD

Les vols de crypto-actifs étaient estimés à près de 3,8 Mds USD en 2022.

2019

L'année d'instauration en France du Régime d'enregistrement obligatoire (AMF-ACPR) pour les prestataires de services sur crypto-actifs (PSAN)



59 %

Les espèces sont de moins en moins utilisées à des fins de paiement : elles représentaient 59% des transactions dans la zone euro en 2022 contre 79% en 2016.

Le droit et le chiffre

« Je suis là pour donner confiance et créer des synergies »

Justice. Mi-septembre, le nouveau président de la chambre nationale des commissaires de justice, Benoit Santoire était à Besançon pour rencontrer les 64 commissaires de justice de la cour d'appel.



Le 1er juillet 2022 marquait la naissance d'une nouvelle profession du droit, celle de commissaire de justice. Née du rapprochement des huissiers de justice et des commissaires-priseurs judiciaires, dans le prolongement de la loi Croissance et activité de 2015, cette nouvelle profession regroupe plus de 3.700 membres répartis sur tout le territoire, sous l'égide de leur ordre national, la Chambre nationale des commissaires de justice, pour améliorer et simplifier le service au justiciable. « Les commissaires de justice ont deux types de missions, certaines qui sont des monopoles, c'est-à-dire qu'ils sont les seuls à pouvoir réaliser comme l'exécution des décisions

de justice et la signification des actes judiciaires, et d'autres qu'ils exercent à concurrence d'autres professions, je pense au constat notamment, à l'activité d'administrateur d'immeubles, de syndic de copropriété et d'intermédiaire immobilier », explique Benoit Santoire, élu président de la chambre des commissaires de justice le 24 juin 2022.

RASSEMBLER ET FAIRE CONNAÎTRE

Celui-ci était en visite à Besançon dans le cadre d'un tour de France des cours d'appel afin « d'expliquer et de faire de la pédagogie » sur cette nouvelle profession de commissaire de justice. « Il s'agit encore d'une jeune profession. Je vais ainsi à la rencontre de ces nouveaux professionnels pour les aider à créer des synergies, à

mieux se connaître, à les préparer aux enjeux économiques et numériques de demain. Il y a aujourd'hui 3.400 huissiers de justices et 400 commissaires-priseurs, je ne voudrais pas que ces derniers pensent qu'ils vont être dissous, absorbés dans cette nouvelle entité, mon rôle est aussi de rassurer, de donner confiance. Je suis d'ailleurs heureux de constater que les premières fusions d'offices se sont faites deux ans après la création de cette grande profession du droit ». Benoit Santoire reconnaît que beaucoup reste également à faire en matière de communication en direction du grand public : « Aujourd'hui quand on parle de commissaires de justice, cela ne veut pas encore dire grand-chose pour bon nombre ».

Frédéric Chevalier



Benoit Santoire, président de la chambre nationale des commissaires de justice. (Crédit : JDP).

leJournalduPalais

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

COMMUNIQUEZ EN B to B
auprès d'un lectorat ciblé de professionnels

- Publireportage
- Encartage
- Numérique
- Visibilité parfaite
- Tarifs attractifs



Contactez Fabrice Guilbert au 03 80 68 23 68 ou 06 17 64 10 57 - regiepublicitaire.jdp@legalnet.org

RENAULT SYMBIOZ E-TECH FULL HYBRID 145 CH

Scannez-moi
pour réserver un essai



**jusqu'à 1000 km d'autonomie⁽¹⁾
jusqu'à 80% de conduite électrique en ville⁽²⁾**

(1) avec un plein d'essence* (2) en cycle urbain* suivant état de charge de la batterie et style de conduite/
source interne Renault 2023. consommations mixtes min/max (l/100 km)*: 4,7/4,8. émissions co₂ min/max
(g/km)*: 105/108. *selon norme wltp.

Renault recommande Castrol

[renault.fr](https://www.renault.fr)

pensez à covoiter #SeDéplacerMoinsPolluer

RENAULT DIJON

4 boulevard des Diabls Bleus - 21000 Dijon
03 80 51 51 21 - [renault-dijon.fr](https://www.renault-dijon.fr)



Design. Renault a confié au designer français Ora İto, le soin de proposer un show car électrique sur la base de la R17, un coupé populaire des années 70. Retour dans le passé...

Le retour de la R17



Décidément, les années 60-70 inspirent les constructeurs automobiles. Renault en particulier. A la fois pour les voitures de série et pour les études de style. Depuis 2021, la marque confie à des stylistes venus d'autres univers que l'automobile, le soin de réinterpréter quelques uns

de ses modèles les plus connus. Le premier projet, élaboré sur la R4 a été signé par Mathieu Lehanneur, le designer créateur de la torche olympique et de la vasque-ballon de Paris 2024.

Cette fois, c'est Ora İto qui s'est penché sur le coupé R17, produit à 92.000 unités entre 1971 et 1978. À partir d'un modèle d'origine dont il a

conservé l'habitacle, les portes et le pare-brise et les vitres, le designer a défini une nouvelle silhouette épurée et actuelle, résumée d'un néologisme qui constitue la « signature » créative d'Ora İto : « simplicité ». Autrement dit : simplifier des éléments complexes. Le résultat, un modèle unique à l'allure rétro futuriste beaucoup plus large (+17cm) dont

la carrosserie entièrement en carbone est habillée d'un brun « Galactique » créé exprès pour ce modèle unique. Le tout sans dénaturer la R17 comme se l'était promis Ora İto.

À bord, même voyage entre passé et futur avec les fameux sièges pétales originaux revêtus de tissus nobles inspirés de l'ameublement, d'une planche de bord combinant les comp-

teurs caractéristiques de la R17 et des éléments numériques.

La R17 electric restomod x Ora İto, son nom complet, abandonne son vieux moteur thermique au profit d'un bloc électrique de 270ch implanté à l'arrière. Une autre façon de lier le passé et le futur. Quatrième concept réinterprétant le patrimoine sur roues de Renault, la R17 est une œuvre

unique n'ayant pas vocation à préfigurer un futur modèle de la marque. Simple démonstration de la créativité des designers auxquels le constructeur confie un projet, appelé à faire le tour des salons et événements automobiles avant de rejoindre les riches collections de la marque.

Dominique Maré

Marché. À l'issue du premier semestre 2024, le groupe descend au sixième rang des constructeurs automobiles.

La chute de Stellantis

Stellantis avait achevé l'exercice 2023 en dauphin de Ferrari qui évolue dans un autre univers avec des marges se rapprochant davantage de celles des marques de luxe que de l'industrie automobile : 27,1% pour le constructeur italien contre 12,8% pour le groupe franco-germano-italo-américain, deuxième à égalité avec Mercedes. Cette année, si Ferrari caracole plus que jamais en tête avec 28,9%, le Groupe Stellantis enregistre un recul de sa rentabilité de 2,8% et dégringole au sixième rang avec 10% de marge, ce qui reste un bon résultat dans l'absolu pour un constructeur généraliste disposant d'un portefeuille d'une quinzaine de marques aux performances très variables. Derrière le « cavallino Rampante », c'est désormais Kia (13%) qui s'installe sur la deuxième marche des constructeurs les plus rentables. Et fait nettement mieux que son cousin coréen Hyundai (9,5%), septième derrière Stellantis. Toyota (11,1%) complète le podium et devance deux marques premium allemandes : Mercedes et BMW, affichant toutes deux 10,9%, très loin devant Audi, en chute libre et crédité de seulement 6,4% de rentabilité contre 10% un an plus tôt. L'autre groupe français, Renault occupe une bonne neuvième place avec 8,1%. Une performance honorable car Renault était au bord du gouffre il a encore peu de temps. Renault devance Volkswagen, le deuxième groupe automobile mondial, qui se limite à 6,4% de marge opérationnelle, plombé par les résultats médiocres (5%) de ses trois marques généralistes Volkswagen, Skoda et Seat dont les résultats sont comptabilisés globalement et d'Audi. Cela en dépit de la bonne santé de Porsche (15,7%) malgré un recul dépassant 3%. La surprise de ce bilan semestriel : Suzuki (8,6%) qui devance Renault (8,6%) pour s'installer à la huitième place. C'est mieux que Honda ou Nissan. La petite marque japonaise est devenue grande.

D.M.

Écologie. Problèmes en perspective lorsqu'il faudra procéder aux opérations de déconstruction-recyclage des 100% électriques ou hybrides.

Recycler, c'est trop dur...

On attend environ 8 millions de véhicules hybrides ou électriques à la fin de la décennie. Le point névralgique : comment recycler les véhicules qui seront hors d'usage après un gros accident ? Ou dans quelques années, lorsqu'ils auront achevé leur carrière. La question n'a, apparemment, pas été sérieusement considérée de façon détaillée et approfondie. Impossible de les confier aux 1700 entreprises spécialisées - les « casses » d'autrefois. Leurs moyens techniques, leurs locaux et leurs personnels ne sont pas adaptés aux spécificités des modèles à batterie. Principalement en raison des graves risques d'électrocution, d'explosion et d'incendie imposant de lourdes et complexes procédures, impérativement conduites par des techniciens spécialisés disposant de matériels spécifiques. Mobilians qui rassemble l'ensemble des professions liées à la mobilité, a commandé une étude pour mesurer l'impact du recyclage des véhicules électriques. Du transport de la voiture électrifiée à celui de la batterie pour son réemploi ou son recyclage, en passant par le déchargement du véhicule, son stockage, la dépose de la batterie et son stockage, les différentes étapes doivent respecter de nombreuses règles de sécurité pour éviter les risques potentiels. Création d'îlots de déchargement aux caractéristiques techniques précises, de zones de quarantaine, construction de locaux de stockage des batteries placés sous haute surveillance et répondant à de nombreuses exigences en matière de sécurité : le tableau d'ensemble dressé par l'enquête réalisée pour Mobilians met en évidence l'extrême complexité du processus. Et par voie de conséquence les coûts élevés qui en découleront. Il est plus que probable que ces opérations de déconstruction-recyclage seront payées in fine par les acheteurs de voitures électrifiées via des tarifs d'assurance en forte augmentation.

D.M.

Voites. Après la R5 et en attendant l'Estafette et la Twingo, Renault a dévoilé au Mondial de Paris, la 4L du XXI^e siècle, un crossover 100% électrique bourré de charme.

R4 E-Tech : rétro futuriste

Renault revisite les pages glorieuses de son histoire. En particulier les années 60-70 quand la marque régnait sur le marché national dans le segment des petites voitures populaires. Après la R5 E-Tech qui vient d'arriver dans les show-rooms de la marque et suscite un accueil enthousiaste, voici la R4 E-Tech dévoilée au Mondial de Paris la semaine passée. Cette Renault 4 du XXI^e siècle a été LA star du rendez-vous de la Porte de Versailles, faisant revivre celle qui fut, comme le rappelle Renault « la voiture de tout le monde, de tous les usages et un symbole de liberté ». Une époque où l'automobile était considérée comme un outil d'émancipation, en particulier des femmes qui passaient le permis de conduire en masse dans les années 60. Vendue à plus de huit millions d'unités (trois millions de plus que la 2CV !) dans une centaine de pays, la R4 reste encore aujourd'hui la Renault la plus diffusée dans le monde. De quoi parler de mythe sur roues sans crainte d'être démenti. Simple, pratique, destinée à tout le monde, Pierre Dreyfus, le PDG de ce qu'on appelait alors la Régis l'avait comparée à un « blue-jean » comme on disait à l'époque. Plutôt bien vu.

La R4E-Tech fera-t-elle aussi bien ? En tout cas, le constructeur s'est efforcé d'en faire la digne

héritière de cette figure tutélaire avec l'objectif de « démocratiser » l'accès à la mobilité 100% électrique en s'affranchissant d'un écueil majeur : des tarifs jugés trop élevés par les clients potentiels. Ceux de la R4E-Tech ne sont pas encore fixés.

Fabrice Cambolive, le patron de Renault la résume en quelques mots : « un modèle polyvalent, pratique, modulaire et doté d'un grand coffre facile à charger. Une voiture capable de répondre au maximum d'usages de la vie de tous les jours. Une voiture électrique populaire bien dans son époque, avec un maximum de technologies utiles et de confort. »

Esthétiquement, elle s'inspire du modèle originel sans tomber dans la « newstalgie » : face avant verticale, optiques circulaires à LED, petits feux arrière rectangulaires... Rien d'excessif. Le détail qui « tue » : le toit ouvrant repliable en toile, comme son aînée.

Idem à bord avec une présentation flatteuse à l'œil, mariant passé et modernité avec à propos, entre planche de bord numérique et grands écrans, habillages en tissu denim, faisant référence au fameux « blue-jean ». Sans oublier les nombreuses aides à la conduite disponibles...

POLYVALENCE ET QUALITÉS PRATIQUES

Plus longue d'une quinzaine de centimètres que la R5-



La R4 E-Tech multiplie les références esthétiques à son aînée. Un clin d'œil sympathique à la voiture populaire des sixties.

E-Tech, la R4E-Tech repose sur la même plate-forme AmpR small et dispose de motorisations (120 et 150ch) et batteries (40 et 52 kWh) identiques. Le constructeur annonce une autonomie conventionnelle maximum de l'ordre de 400km.

Les deux grandes nouveautés électriques de Renault de l'année ne devraient pas entrer en concurrence directe. Elle se distinguent d'abord par leur style. D'un côté, une berline

dynamique au design aguerri, de l'autre, un crossover au look de baroudeur, doté de barres de toit, à la garde au sol légèrement surélevée et aux généreuses protections d'arches de roues.

Elles s'adressent à des clients différents. Plus urbaine pour la R5, plus familiale pour la R4 à la fonctionnalité poussée, qui bénéficie d'une habitabilité supérieure et d'un coffre cubique au volume de 420l avec un seuil de charge-

ment abaissé. Première sur une Renault 100% électrique, le siège du passager dispose d'une position tablette, un élément pratique venu de l'univers des utilitaires légers dont le constructeur est le leader. Autre spécificité : le système d'anti-patinage « Extended grip » améliorant la motricité. Conjugué aux suspensions à grand débattement préservant le confort, il permet de s'aventurer sur les chemins de campagne.

En attendant le futur Twingo dont le concept, esthétiquement proche de la version définitive, a été dévoilé à Paris et l'étude d'Estafette, petit véhicule utilitaire urbain reprenant le nom d'un fourgon emblématique des sixties, la R4 E-Tech illustre joliment ce que Renault le « rétro futurisme ». A choisir de préférence en bleu ciel, la couleur des premières Renault 4.

Dominique Marée

Budget. Le projet de loi de finances 2025 prévoit une diminution de 25% du bonus électrique et un alourdissement conséquent du malus auxquels peu de voitures thermiques échapperont.

Bonus-malus : ça va cogner fort

L'écologie a bon dos. Ce n'est pas nouveau. Sous prétexte de pénaliser ceux qui auraient la mauvaise idée d'envisager l'achat d'une voiture thermique neuve, hybride ou même hybride rechargeable, on leur inflige un méchant malus, basé sur les seules émissions de CO₂, qui sera plus couteux l'an prochain et encore davantage les années suivantes. De quoi remettre ces hérétiques dans le droit chemin et les inciter à choisir un modèle 100% électrique dont une majorité d'entre eux ne veut pas. Mais problème, l'aide accordée aux voitures supposées propres baissera de 25% à partir du premier janvier. En attendant pire puisque depuis 2021, il a été divisé par deux. Comme cela semble insuffisant à un Etat aux abois faute d'avoir été bien géré, il faut ajouter à l'indigeste addition le récent malus au poids, lui aussi... alourdi de façon inversement proportionnelle à la masse de véhicules.

A partir du 1er janvier prochain, le seuil de déclenchement du malus sera réduit à 112g/km de CO₂ à partir duquel chaque gramme supplémentaire entraînera une taxe de 50€. En 2026, la ponction commencera dès 106g puis 98g/km en 2027. Echéance à laquelle, le tarif des voitures

dépassant les 185g/km d'émissions sera alourdi de trois fois rien : 90.000€

80% des voitures neuves seront « malusées » en 2027, les hybrides et les hybrides rechargeables n'y échapperont pas, totalisant 60% des recettes du malus dès l'an prochain. Exemple caricatural : 88% des Dacia Sandero, la voiture la plus abordable du marché, seront frappées d'un malus en 2027.

Sans oublier le malus au poids - grossophobie étatique ? - dont le seuil sera abaissé l'an prochain. 1600 kg ou 1500 kg, la question n'est pas encore tranchée. La franchise de 200 kg accordée aux hybrides rechargeables pourrait disparaître avec un « gros » malus à la clé.

Le tarif par kilo est cette année de 10€ entre 1600 et 1800 kg puis 15€ jusqu'à 1900 kg, 20€ jusqu'à 2000 kg... A partir de 2100 kg, il culmine à 30€ le kilo supplémentaire.

Selon les données mises en avant par Mobilians, l'organisme qui fédère les principaux acteurs du secteur, le produit du malus devrait exploser. Sur la base des immatriculations de 2023, il pourrait être multiplié par 3,5 l'an prochain (2,21 Mds€), puis par 5 l'année suivante (3,27 Mds) et par 7 en 2027 (4,44 Mds). A com-



parer aux 630 M€ de recettes l'an dernier.

En parallèle, le bonus réservé exclusivement aux 100% électrique ne devrait pas excéder un milliard d'euros en 2025, soit une baisse de 500 M€. Pas de quoi relancer les ventes en net recul des 100% électriques, toujours tributaires des aides financières. Et pas de quoi inciter les clients à acheter une nouvelle voiture. On peut les comprendre. Le marché automobile français qui achève une année 2024

difficile, un euphémisme, ne risque pas de rebondir en 2025. Ou comment flinguer par les taxes un des rares pans de l'industrie nationale encore debout. Luc Chatel, le président de la Plate-Forme Automobile qui représente les constructeurs et les équipementiers, s'est insurgé : « On marche sur la tête. Il faut faire des voitures à cheval ».

D.M.

Gabriel Perronneau. Après le décès de son père, il a créé sa propre activité d'élevage d'abeilles et de production de miel autour d'un nom de famille qui a déjà su convaincre les professionnels et les consommateurs du territoire.

Du miel dans les veines



Les diplômés ne font pas tout et Gabriel Perronneau en donne le parfait exemple.

Après un Bac sciences et techniques de gestion obtenu au lycée Saint Bénigne, ce fils et petit-fils d'apiculteur se cherche un peu. Passionné de rap, il rejoint une école de musique lyonnaise avec l'ambition de devenir technicien du son. Après deux ans, il finit son parcours sans obtenir son diplôme. Il opte ensuite pour un service civique chez Radio Dijon Campus où il travaille comme technicien son. « À côté, je faisais aussi de la livraison de pizzas le soir mais aussi des livraisons pour Apidis, l'entreprise familiale. Gamin, j'ai toujours trainé dans les pieds de mon père au milieu des ruches et il m'emmenait sur les routes avec lui pour livrer le miel » se souvient le trentenaire athlétique. Depuis 1890, la famille Perronneau produit, conditionne et commercialise du miel ainsi que des produits dérivés. D'ailleurs Gabriel Perronneau porte le prénom de son grand-père tandis que son père Pascal a fait grandir l'entreprise familiale aux côtés de ses frères.

DE PÈRE EN FILS

En 2013, Gabriel Perronneau reprend ses études pour intégrer un BTS Gestion des PME - PMI au sein de la CCI de Côte-d'Or. « Je n'ai pas obtenu mon diplôme parce que, même si j'avais de bonnes notes, je manquais d'assiduité. J'étais en alternance mais je passais plus de temps à donner un coup de main à mon père chez Apidis, y compris pendant les cours. Les profs me disaient qu'ils savaient ce que c'était qu'une entreprise familiale mais ils ne connaissaient pas mon père ! ». Au fil des ans, son père développe l'entreprise familiale sous l'œil de son fils. « Il a installé le miel mais aussi d'autres produits alimentaires dans les jardinerias alors que cela ne se faisait pas. Il a commencé par proposer du miel à Noël puis d'autres produits du terroir comme les nonettes au miel. Aujourd'hui, ce rayon représente en moyenne 17 % du chiffre d'affaires. » Ce grand blond ne cache pas la fierté qu'il a pour son père, l'homme qui lui a tout appris du métier d'apiculteur autant que de celui de commercial. « Un jour, mon père m'a donné les clés d'un véhicule et l'adresse d'un salon où je devais aller en Bretagne en me souhaitant bonne chance. Il m'a toujours dit que je me débrouillerais alors j'ai fait. » S'il reconnaît que son père se montrait parfois dur avec lui, Gabriel Perronneau est reconnaissant de ce qu'il lui a transmis, tout naturel-



Sur les traces de son père, Gabriel Perronneau a lancé son activité d'apiculteur, éleveur et producteur. Crédit : Maison Perronneau.

lement, et de la confiance qu'il a eue en lui, faisant de lui l'homme qu'il est aujourd'hui. « Il m'a toujours traité comme son égal. Il n'a jamais fait dans la dentelle mais il m'a formé. »

LA FIN D'UNE ÉPOQUE

Sans son BTS, après sa période en alternance, Gabriel Perronneau intègre à temps complet l'entreprise familiale Apidis comme assistant commercial en 2015. Quand son père prend la présidence de l'entreprise après le décès

« Mon père m'a toujours traité comme son égal et s'il n'a pas fait dans la dentelle, il m'a formé. »

de ses propres parents et la retraite de ses frères, Gabriel Perronneau prend la suite de son géniteur en tant que responsable grands comptes. « Je gérais alors 80 % du business d'Apidis. » Malheureusement, en juillet 2022, Pascal Perronneau décède, emporté par une maladie fulgurante. Ses yeux bleus légèrement embués, Gabriel Perronneau revient sur les derniers moments

partagés avec son père avant qu'il ne devienne lui-même père quelques semaines plus tard. En parallèle, sa tante et son cousin reprennent la direction de l'entreprise familiale. « J'ai continué à travailler chez Apidis sans mon père, avec une politique qui n'était plus en phase avec ce que j'avais connu. » En mars 2024, la nouvelle direction le licencie.

Même s'il est obligé de quitter l'entreprise familiale où il a tout appris de son mentor de père, Gabriel Perronneau n'en a pas perdu sa passion pour le métier d'apiculteur. « Je ne sais faire que ça et j'aime ce que je fais. Je voulais continuer en mémoire de mon père. » Amusé, il revient sur une anecdote marquante, parmi tant d'autres. « La ruche s'était renversée dans le camion. Entre 40.000 et 60.000 abeilles avaient envahi l'habitacle et tout le véhicule. J'ai attendu la nuit pour qu'elle retourne dans la ruche mais comme j'étais en plein bois de Boulogne, ma camionnette à l'arrêt a suscité la curiosité des gendarmes... »

UN NOUVEAU DÉPART AU MILIEU DES RUCHES

Fort de son expérience et du savoir-faire que lui a transmis son père,

Gabriel Perronneau lance sa propre activité en avril 2024 avec la Maison Perronneau. À Marcellois, entre Sombornon et Vitteaux, il adapte une ferme des années 50 en ferme apicole dédiée à l'élevage d'abeilles reines. « J'ai aujourd'hui une centaine de colonies de 30.000 abeilles. Quand certains professionnels achètent leur reine, je fais du greffage pour les élever et obtenir une génétique adaptée à ma

1990

Naissance le 9 mai à Dijon.

2013

Entrepris un BTS gestion des PME - PMI en alternance chez Apidis.

2015

Il débute à plein temps chez Apidis.

2016

Devient responsable grands comptes chez Apidis.

2022

Décès de son père et mentor.

2024

Licencié, il crée la Maison Perronneau.

vision de l'apiculture douce et raisonnée. » En complément, l'apiculteur dispose de 200 ruches en production qu'il installe dans l'Auxois mais qu'il emmène également en transhumance dans toute la région pour obtenir des saveurs de miel aussi variées que la région comme le sapin du Morvan. Après avoir produit 3,2 tonnes de miel pour cette première année d'exploitation, victime de mauvaises conditions météorologiques, il espère faire mieux l'an prochain et élargir sa gamme de dix miels. En plus de ce nectar, il produit quelques dérivés comme des bougies ou de la pâte à tartiner qu'il fabrique lui-même tandis qu'il vend également des savons et des bonbons réalisés à partir de son miel, sur sa boutique en ligne. « Bientôt, je proposerai aussi de la moutarde au miel que je fais moi-même. » En 2024, l'apiculteur a été récompensé de la médaille d'argent du concours des miels de France. À terme, Gabriel Perronneau se fixe l'objectif d'atteindre 320 à 400 ruches en production et de développer la commercialisation de reines et d'essaims avec un élevage et une génétique maîtrisée. D'ici là, il sera devenu père pour la seconde fois.

NADÈGE HUBERT



Retrouvez tous nos portraits sur journal-du-palais.fr

